



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 026

Le mardi 14 juin 2022

Président : L'honorable Marc Garneau



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 14 juin 2022

• (1530)

[Français]

Le président (L'hon. Marc Garneau (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.)): Bonjour.

Je vous souhaite la bienvenue à la 26^e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

[Traduction]

Nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire non cédé de la nation algonquine Anishinabe.

[Français]

Aujourd'hui, nous continuons notre quatrième étude sur la souveraineté, la sécurité et la préparation aux urgences des peuples autochtones dans l'Arctique.

[Traduction]

Pour la première partie de la réunion d'aujourd'hui, nous allons entendre M. Christian Leuprecht, professeur au Collège militaire royal du Canada, qui comparait à titre personnel; et M. Calvin Pedersen, bénévole auprès de Kugluktuk Search and Rescue, qui comparait aussi à titre personnel. Nous accueillons les représentants de la Croix-Rouge canadienne, Mme Sarah Sargent, vice-présidente, Programmes, Gestion des urgences, et Mme Shelley Cardinal, directrice, Relations avec les Autochtones.

[Français]

Je vous rappelle les exigences du Bureau de régie interne en ce qui concerne l'éloignement physique et le port du masque.

[Traduction]

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais vous faire part de certaines règles. Les membres du Comité et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation en anglais, en français et en inuktitut vous sont offerts pour la réunion d'aujourd'hui. Je vous prie d'être patient avec les interprètes. Il y aura peut-être un décalage, surtout que l'inuktitut doit être traduit en anglais avant d'être traduit en français, et vice versa. Vous trouverez le bouton pour l'interprétation au bas de votre écran, si vous participez virtuellement, et vous pourrez choisir entre l'anglais, le français ou l'inuktitut. Si l'interprétation est perdue, veuillez m'en informer immédiatement. Nous suspendrons les travaux pour résoudre le problème.

Veuillez utiliser la fonction « Lever la main » au bas de votre écran à tout moment si vous souhaitez prendre la parole ou signaler quelque chose au président. Avant de parler, veuillez attendre que je vous nomme, et, si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du micro pour désactiver le mode sourdine. Les micros des participants qui se trouvent dans la salle seront comme d'habitude

contrôlés par l'agent des délibérations et de la vérification. Lorsque vous avez la parole, veuillez parler lentement et clairement, pour aider les interprètes, et lorsque vous ne parlez pas, veuillez mettre votre micro en mode sourdine.

Je vous rappelle que tous les commentaires devraient être adressés à la présidence.

Comme c'est le cas chaque fois que nous invitons des témoins à nos réunions, chaque témoin aura cinq minutes pour présenter une déclaration préliminaire. Je vous demanderais de ne pas dépasser cinq minutes, et ensuite nous passerons à la période de questions.

Sans plus attendre, nous allons commencer nos travaux. Je demanderais à M. Christian Leuprecht d'ouvrir le bal.

[Français]

M. Christian Leuprecht (professeur, Collège militaire royal du Canada, à titre personnel): Bonjour, mesdames et messieurs.

Je vais faire mon intervention en anglais, mais n'hésitez pas à me poser vos questions dans la langue officielle de votre choix.

[Traduction]

Les analyses universitaires sur la sécurité environnementale et le rôle des forces armées dans l'Arctique américain et l'Arctique canadien ont révélé la vulnérabilité des collectivités et de la souveraineté du Canada au regard de notre capacité à réagir aux catastrophes civiles à grande échelle. La majeure partie de la formation et des efforts sont fournis par des organismes et des organisations autres que les Forces armées canadiennes, par exemple des chercheurs universitaires civils et des organismes de sécurité américains.

Les FAC ont laissé entendre, dans un article récent, que les changements climatiques allaient précipiter à divers degrés un niveau d'activité sans précédent dans le Nord, et que les FAC devaient donc se préparer à défendre les intérêts du Canada. Il ne serait pas faux d'affirmer que les forces armées dans le Nord canadien comprennent mieux l'importance des interventions lors de catastrophes civiles que les forces armées du Sud, qui ont une culture différente.

Compte tenu de l'expérience canadienne avec les feux de forêt et les changements climatiques, surtout dans les collectivités nordiques et éloignées, les évaluations en matière de sécurité réalisées au cours des 10 dernières années prévoient un accroissement des difficultés qui va nécessiter une intervention intégrée des FAC dans le cadre d'une approche plus globale. Le chef, Développement des Forces, a noté que « la réussite de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le Nord suppose de créer les conditions nécessaires pour la sécurité des personnes, à mesure que le développement économique s'accélère ».

Cependant, l'attitude des Forces armées canadiennes est singulièrement ambiguë en ce qui concerne les déploiements à l'intérieur du pays. Elles n'ont aucun plan pour ce qui est de mettre en place des unités spécialisées ou des groupes professionnels militaires qui pourraient fournir de l'aide humanitaire ou secourir les sinistrés. D'un côté, les FAC semblent tout à fait convaincues que la formation générale au combat lui fournit toutes les capacités dont elle a besoin. D'un autre côté, les militaires semblent croire que les missions d'aide humanitaire et les missions nationales minent leur rôle de combattant, même si cette croyance ne s'appuie sur aucune base factuelle solide. Même s'il y a eu récemment des demandes d'aide importantes en raison des feux de forêt et des inondations, en plus de la pandémie, ces demandes étaient encore plus importantes dans le passé. Il y a plus de demandes d'aide, mais elles n'ont nécessité que peu de ressources et sur de courtes périodes.

On sent que la mentalité est en train de changer, et le chef d'état-major de la défense actuel a lui-même déclaré en octobre 2021 que, même si l'une des fonctions essentielles des FAC était de défendre le pays, les pressions liées aux opérations nationales d'aide humanitaire ont fait qu'il est nécessaire de redéfinir ce qu'on veut dire par « défendre ». Il a ouvert le débat sur le rôle des Forces de réserve et sur la possibilité que le Canada ait besoin de troupes consacrées à la protection civile.

La Réserve de l'armée canadienne dispose de 10 compagnies d'intervention nationale et de quatre groupes d'intervention dans l'Arctique. Cette composante est cependant plombée par un roulement élevé et l'incapacité de satisfaire aux normes de formation, et elle est seulement disponible sur une base bénévole ponctuelle. En conséquence, les forces armées ne peuvent lui attribuer un rôle stratégique que dans une mesure limitée, tant que le gouvernement ne règlera pas d'abord les problèmes de sécurité d'emploi et de disponibilité de la Réserve. Les forces armées doivent se demander si on peut laisser ce rôle clé sans formation permanente ni structure professionnelle.

Je vais maintenant aborder le fait que, sur les huit tâches des Forces armées canadiennes, deux ne sont pas assorties d'une infrastructure militaire permanente: il s'agit de l'aide aux autorités civiles pour l'application de la loi et de l'assistance aux autorités civiles et aux partenaires non gouvernementaux à la suite de catastrophes ou d'urgences majeures survenant au pays ou à l'étranger. Pour ces deux fonctions, il est nécessaire de réaffecter des forces de combat ou d'appui tactiques, par exemple l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, qui est aussi grande qu'une compagnie.

À court terme, la meilleure option serait peut-être pour le gouvernement fédéral de revoir les priorités et d'annoncer une légère expansion en règle des FAC afin de soutenir son rôle national en créant une capacité combinée d'environ 2 000 membres réguliers, provenant surtout de l'Aviation royale canadienne, laquelle fournit la majeure partie de la capacité de la Force régulière, et d'un bon nombre de membres de la Réserve, provenant surtout des Rangers canadiens, dans le but d'améliorer l'infrastructure dans les collectivités éloignées des Premières Nations.

- (1535)

Certaines collectivités autochtones ont déclaré officiellement qu'il y avait un besoin fondamental de formations sur les interventions en cas de catastrophe, qui pourraient s'inscrire dans ce processus de liaison. Cette force combinée passerait la plus grande partie de l'année à assurer les liaisons et la planification et à préparer les déploiements dans les collectivités du Nord, l'été, mais cela pourrait

aussi être reporté ou remis à une autre date si la force doit intervenir en cas d'inondation ou de feux de forêt.

Un tel rôle consacré aux interventions nationales n'est pas sans précédent. Dans les années 1920 et 1930, et aussi pendant l'après-guerre, l'Aviation royale canadienne a été chargée de cartographier le Canada. Durant ce processus, l'Aviation royale canadienne a conçu les compétences et les avions dont les pilotes de brousse avaient besoin.

Le président: Merci, monsieur Leuprecht.

Je vais maintenant demander à M. Calvin Pedersen de nous présenter sa déclaration préliminaire.

Monsieur Pederson, vous avez cinq minutes.

M. Calvin Aivgak Pedersen (bénévole, Kugluktuk Search and Rescue, à titre personnel): Je m'appelle Calvin Pedersen. Je travaille depuis longtemps comme bénévole en recherche et sauvetage à Cambridge Bay et à Kugluktuk, et j'ai aussi été député provincial pour ma collectivité ainsi que ranger canadien pendant 22 ans. Au cours de ma vie, j'ai dû parcourir un peu plus de 250 000 miles, en motoneige, en VTT, en bateau ou à pied. Présentement, je travaille comme bénévole pour l'organisme Kugluktuk Search and Rescue. Nous avons une équipe de recherche et sauvetage au sol ainsi qu'une unité auxiliaire de la Garde côtière, quoiqu'il s'agit généralement des mêmes personnes dans les deux cas. Grâce au dévouement de nos intervenants bénévoles, nous effectuons des opérations de recherche et sauvetage toute l'année, mais, puisque nous sommes une petite collectivité avec un petit bassin de bénévoles, cela veut dire que la plupart de nos membres sont forcés de jouer plus d'un rôle: certains font partie à la fois de l'équipe de recherche et sauvetage au sol et de la Garde côtière, en plus d'être pompiers volontaires et Rangers canadiens.

Prenez par exemple Jack Himiak, notre coordonnateur. Il s'occupe de toute l'administration, de toute la paperasse. Il organise aussi des campagnes de financement et gère toutes les opérations de recherche au sol et en mer, il a aussi un emploi à temps plein.

Toutes les collectivités sont extrêmement chanceuses d'avoir une personne comme Jack — un homme à tout faire, si vous voulez —, et d'autres personnes dévouées qui viennent aider quand c'est le temps. L'épuisement des bénévoles constitue un véritable problème, et il ne fait que s'aggraver à cause de la charge de travail déjà importante, qui ne fait qu'augmenter, en plus du manque de formation, d'équipement et de fonds et de l'absence de services de soutien en santé mentale pour les intervenants. Nous connaissons presque toujours les gens que nous cherchons ou dont nous découvrons le corps.

Nous devons aussi composer avec les longs délais de réponse des ressources de recherche et sauvetage du Sud. Chaque fois qu'il y a une urgence ou une catastrophe, dans nos collectivités, il faut des heures, sinon des jours pour que l'aide extérieure nous parvienne. Les collectivités doivent être prêtes à se débrouiller seules pendant de longues périodes. Le passage du Nord-Ouest est de plus en plus fréquenté, et plus de circulation veut dire plus d'urgences, et cela vaut aussi pour les petites embarcations de plaisance, comme ce voilier néo-zélandais qui a été aperçu en premier par un surveillant maritime inuit, Bobby Klengenber, de Cambridge Bay, en 2020.

Ces néophytes vont presque certainement ajouter à notre charge de travail de recherche et de sauvetage. Il y a aussi des navires de croisière avec des centaines de personnes à bord. Si un navire de croisière s'échoue près de notre collectivité, nous serions les premiers à réagir, et les gens seraient amenés dans notre collectivité. Mais avons-nous cette capacité? Qu'arrive-t-il si ces gens mangent toute la nourriture de la collectivité, ou si l'opération de sauvetage épuise toutes nos réserves de carburant? Que faisons-nous des blessés? Nous n'avons même pas suffisamment de ressources médicales pour les membres de notre propre collectivité. C'est très inquiétant.

Il y a énormément de problèmes à régler relativement à la gestion des activités de recherche et sauvetage et des interventions d'urgence. Est-ce que les ressources fédérales de recherche et sauvetage qui se trouvent dans la région, en particulier les aéronefs, pourraient aider? Bien sûr, mais puisque les urgences sont toujours locales, nous devons construire nos capacités et notre résilience à partir de rien. Je suis chercheur principal pour le projet Kitikmeot Search and Rescue, dans le cadre duquel nous travaillons avec des intervenants communautaires et des universitaires comme Peter Kikkert et Whitney Lackenbauer pour mieux comprendre les défis que nous devons relever et trouver des solutions potentielles. Grâce à notre travail, nous avons trouvé plusieurs solutions efficaces et peu coûteuses qui pourraient vraiment changer les choses.

Premièrement, il faudrait établir une table ronde permanente pour les activités de recherche et de sauvetage dans l'Inuit Nunangat ou dans le Nord, en réunissant les intervenants communautaires et les intervenants territoriaux et fédéraux, pour chercher des solutions aux difficultés et se préparer à faire face à des situations complexes, par exemple une opération de sauvetage de masse dans le passage du Nord-Ouest. Les Inuits se sont toujours sentis responsables de ces eaux, alors donnez-nous une certaine responsabilité au chapitre de la planification.

Deuxièmement, nous avons besoin de plus de soutien pour les activités de prévention en recherche et sauvetage, y compris pour des cours de sécurité terrestre et de secourisme en milieu sauvage qui seraient intégrés aux programmes d'enseignement, comme quand j'étais jeune. Ramenons ces cours. Cela permettrait de diminuer le nombre de recherches pour les membres de la collectivité.

Troisièmement, nos intervenants communautaires ont besoin de financement et de soutien continus. Ces groupes sauvent des vies, et constituent aussi le filet de sécurité dont nous avons besoin pour nous déplacer, vivre et travailler en toute sécurité sur terre, sur l'eau et sur la glace. Ces groupes appuient les grands objectifs du Canada: si les groupes inuits pouvaient mieux protéger le passage, alors cela montrerait que nous sommes ici, que nous vivons ici et que ces eaux sont canadiennes.

Enfin, nous croyons qu'il est temps d'établir un programme d'agent de sécurité publique communautaire au Nunavut et dans tout l'Inuit Nunangat. Ce programme permettrait aux collectivités d'avoir des agents de sécurité publique à temps plein, qui seraient chargés des activités de recherche et sauvetage — la prévention, la préparation et les interventions — ainsi que de la gestion des urgences tous risques et des services médicaux d'urgence. Ce programme pourrait tirer parti des connaissances locales, de l'Inuit *qaujimaqatuqangit* et des liens entre les agents et la collectivité, tout en fournissant un espace pour le développement de nouvelles capacités.

• (1540)

Ces agents pourraient diriger les cours de sécurité terrestre dans les écoles, s'assurer que les plans d'urgence ne font pas que ramasser la poussière sur les étagères, former les bénévoles, coordonner les recherches, mener les séances d'information, conduire l'ambulance, travailler avec le secteur privé et effectuer un vaste éventail d'autres tâches liées aux urgences.

Je vous remercie de votre temps.

Le président: Merci, monsieur Pedersen.

Je vais maintenant inviter nos invités de la Croix-Rouge canadienne à présenter leur déclaration préliminaire de cinq minutes.

Je tiens pour acquis que ce sera Mme Sargeant, mais vous pouvez évidemment partager votre temps.

Vous avez cinq minutes.

Mme Shelley Cardinal (directrice, Relations avec les Autochtones, Croix-Rouge canadienne): Merci.

Je m'appelle Shelley Cardinal, et je suis la directrice des Relations avec les Autochtones de la Croix-Rouge canadienne. Je suis accompagnée aujourd'hui de ma collègue, Mme Sarah Sargent, vice-présidente, Programmes, Opérations canadiennes.

Je vous remercie de l'invitation à témoigner devant vous aujourd'hui. Je suis membre des Premières Nations cries, et je m'adresse à vous aujourd'hui depuis le territoire des peuples de langue lekwungen. Je tiens aussi à reconnaître le territoire où se trouve présentement ma collègue, Mme Sargent, et où vous écoutez mon témoignage, le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe, dont la présence à cet endroit remonte à des temps immémoriaux.

La Croix-Rouge canadienne travaille depuis fort longtemps avec les collectivités autochtones. En plus de 30 ans, elle a travaillé avec près de 800 collectivités. Chaque année, nous constatons que les répercussions des changements climatiques prennent de l'ampleur, que les événements sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves en sol canadien, en particulier dans les collectivités autochtones et nordiques. En ce moment même, la Croix-Rouge soutient la Première Nation de Peguis au Manitoba, qui est encore une fois menacée par les inondations printanières. Plus de 1 800 résidents ont dû être évacués.

Ces dernières années, nous avons entamé un élargissement et une expansion sans précédent de nos activités auprès des peuples autochtones. En moyenne, la Croix-Rouge agit en tant qu'intendante pour plus de 500 relations avec les collectivités autochtones chaque année.

La Croix-Rouge croit qu'il est temps d'arrêter de traiter les grandes catastrophes comme des événements exceptionnels. Nous croyons aussi que nous devons élargir notre vision en matière de sécurité pour tenir compte à la fois des catastrophes climatiques et des autres crises, y compris les urgences sociales et les crises sociales. Ces événements se chevauchent souvent les uns les autres et menacent la sécurité des individus, des familles et des collectivités, par exemple à cause de la précarité des logements, de l'insécurité alimentaire, des déplacements de personnes, de l'augmentation de la violence et du manque de services de santé et psychosociaux adéquats. Nous avons besoin d'outils et de systèmes d'intervention et de rétablissement adéquats pour faire face à ces situations.

Les peuples autochtones sont les plus vulnérables face aux conséquences des changements climatiques, et pourtant, ils ont le moins de ressources pour s'y adapter et pour les atténuer. Les collectivités nordiques en particulier sont aux prises avec des changements importants de leur environnement qui ont des répercussions sur leur santé, leur moyen de subsistance et leur sécurité.

La Croix-Rouge recommande qu'un certain nombre de mesures soient prises pour soutenir les collectivités autochtones et du Nord dans leurs efforts pour atténuer les risques, se préparer aux catastrophes climatiques et aux urgences sociales et pour intervenir, le cas échéant.

Notre première recommandation est que le gouvernement du Canada s'assure que la sécurité culturelle fasse partie de la planification stratégique de l'élaboration et de la prestation des politiques, ainsi que des programmes. Puisque les peuples autochtones sont les intendants et les gardiens ancestraux de leurs terres, nous avons besoin de réserver un espace pour les perspectives et les pratiques ancestrales autochtones qui guident nos collectivités depuis des temps immémoriaux, et nous devons aussi comprendre pleinement les préjudices historiques et les répercussions de ces traumatismes.

Une perspective holistique sur une crise est indissociable de la sécurité culturelle. La sécurité culturelle tient aussi compte du droit inhérent à l'autodétermination des peuples autochtones, puisque les collectivités peuvent elles-mêmes déterminer ce qui est important pour leur sécurité ainsi que pour la protection et la préservation des pratiques culturelles. Nous avons constaté, au fil de nos efforts pour soutenir les collectivités, qu'il est vital de réagir de façon culturellement sécuritaire aux catastrophes et aux urgences, surtout lorsqu'il s'agit d'urgences sociales.

La deuxième recommandation est que le gouvernement du Canada soutienne mieux les chefs autochtones en ce qui concerne les activités de préparation, d'atténuation des risques, y compris l'adaptation, et d'intervention en cas de catastrophes climatiques et d'urgences sociales. Il faut, entre autres, des programmes visant à créer une capacité de disponibilité opérationnelle et contribuer à la sensibilisation préventive. Il faut également plus d'investissements dans les activités autochtones d'innovation, de recherche et de développement liées aux interventions en cas de catastrophe et aux efforts de rétablissement, ainsi que dans l'atténuation des risques et l'adaptation, si nous voulons soutenir les collectivités qui veulent développer leur infrastructure pour réagir efficacement et se rétablir.

La Croix-Rouge canadienne a, entre autres, pour mandat d'aider les chefs autochtones à intervenir en cas de catastrophes et à réduire les risques en renforçant les capacités locales d'intervention en cas d'urgence d'une façon culturellement sécuritaire. Par exemple, avec l'aide de Services aux Autochtones Canada, la Croix-Rouge a lancé un service d'assistance pour les chefs autochtones en lien avec la pandémie de la COVID-19, pour leur fournir de l'information critique sur les ressources, pour les aiguiller et pour leur fournir virtuellement une orientation personnalisée. Ce programme continue de soutenir les efforts d'atténuation des risques liés aux catastrophes climatiques.

La Croix-Rouge canadienne et l'Assemblée des Premières Nations, en reconnaissant les droits autochtones et en tenant compte à tout moment des commentaires de la collectivité, ont établi pour leurs relations un protocole dans le cadre duquel sont entrepris des efforts conjoints en vue d'élaborer des stratégies et des initiatives visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être des Premières Na-

tions, en conformité avec le mandat de la Croix-Rouge de soulager la souffrance humaine.

Il est essentiel que les intervenants soient à l'image des collectivités qu'ils servent et les soutiennent. La Croix-Rouge travaille activement pour accroître la représentation des Autochtones au sein de son personnel, et ce, dans toute l'organisation. Le service d'assistance offre de l'aide dans huit langues autochtones, et 80 % de nos intervenants virtuels sont Autochtones.

● (1545)

Notre troisième recommandation est que, puisque notre monde est de plus en plus numérique, et en s'inspirant de la réussite des interventions virtuelles durant la COVID-19, le gouvernement du Canada investisse dans des programmes virtuels et améliore l'infrastructure numérique pour les collectivités autochtones et du Nord afin que les organisations humanitaires comme la Croix-Rouge canadienne puissent fournir virtuellement les services cruciaux de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention.

Les obstacles à l'infrastructure numérique font que la connectivité limitée mine la capacité à réagir aux urgences et à contribuer aux efforts virtuels de prévention des catastrophes, des crises ou des urgences. Les outils virtuels sont une composante importante des efforts de gestion des urgences. Par exemple, pour atténuer et prévenir la propagation de la COVID-19, la Croix-Rouge a pu soutenir les mesures de prévention et de contrôle de l'épidémie en offrant des séances d'information virtuelles et des orientations à l'aide des foires aux questions virtuelles.

Nous réagissons aussi aux urgences sociales en offrant de la formation en premiers soins psychologiques sur Internet et d'autres soutiens virtuels. Pour soutenir les relations grandissantes dans les collectivités autochtones d'un bout à l'autre du Canada, mais particulièrement dans le Nord, et pour fournir des activités efficaces de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention, le soutien virtuel est essentiel.

Notre partenariat avec les nations de l'Île de la Tortue a...

● (1550)

Le président: Madame Cardinal, je vais devoir vous demander de conclure, afin que nous puissions passer aux questions.

Mme Shelley Cardinal: D'accord.

Notre partenariat avec les nations de l'Île de la Tortue a montré clairement que la responsabilité de la réconciliation incombe au gouvernement et à ses partenaires, et que la responsabilisation doit être liée aux collectivités.

Merci.

Le président: Merci, madame Cardinal.

Nous allons commencer le premier tour de la période de questions.

M. Viersen a la parole pour six minutes.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos distingués témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Monsieur Pedersen, je tiens à vous remercier de tout ce que vous faites dans le Nord.

Monsieur Leuprecht, je vais commencer par vous.

Je me demandais si vous pouviez brosser un tableau de la situation, compte tenu surtout du fait que nous sommes voisins de la Russie, même si nous n'y pensons pas vraiment. D'après votre opinion ou votre expertise, savez-vous s'il y a une menace ou si les Russes sont mieux préparés que nous, sur leur frontière nordique?

M. Christian Leuprecht: J'ai un ami et un collègue, M. Robert Huebert, que vous connaissez probablement, qui pourra vous répondre de façon beaucoup plus détaillée que moi, mais je dirais bien sûr que l'une des difficultés dans le Nord est que la Russie, en tant qu'adversaire, a présentement l'initiative. Nous devons réfléchir à une façon de reprendre l'initiative, et je crois que tout ce que vous avez entendu jusqu'ici des divers témoins vous donne une idée des façons pour nous de reprendre l'initiative, au lieu d'être toujours pris de court, et d'être proactifs en investissant stratégiquement pour faire progresser à la fois nos objectifs de sécurité nationale et nos objectifs de sécurité humaine.

Si vous demandez aux collectivités du Nord quelle est leur interprétation de la sécurité, vous obtiendrez une réponse très différente de celle des collectivités du Sud ou de la vôtre ou de la mienne: leur réponse sera axée sur la sécurité alimentaire, par exemple. Je crois qu'il serait possible de concilier cela avec les diverses interventions que nous avons entendues aujourd'hui, et en même temps d'être plus proactifs pour décourager et contenir les initiatives de nos adversaires, la Russie en particulier.

J'aimerais quand même vous rappeler que, comme vous le savez, bien sûr, la Chine est très active dans notre domaine arctique.

M. Arnold Viersen: Ma prochaine question concernait la Chine.

Avez-vous des exemples plus précis de ce que fait la Russie dans le Nord et que nous devrions savoir?

M. Christian Leuprecht: La Russie a investi énormément dans le Nord. Il semble que, pour l'instant, elle ait terminé ses investissements, en particulier en ressuscitant un grand nombre de capacités et d'installations soviétiques et en déployant davantage ses ressources vers l'avant. Une des préoccupations qui devrait intéresser le Comité tient au fait que la Russie a essentiellement décidé que, sur la route du Nord qui longe la Russie — ce sont techniquement des eaux internationales —, la Russie exige maintenant que des navires russes accompagnent tous les navires qui utilisent le passage du Nord, moyennant des frais pour ce privilège.

Cela montre, encore une fois, à quel point nos adversaires méprisent les normes internationales et le droit international relativement à notre gestion des ressources rares et difficiles d'accès du Nord. Le Canada doit, selon moi, redoubler d'efforts pour se donner les moyens de faire respecter les normes, les conventions et les impératifs juridiques collectivement acceptés, parce qu'il risquerait d'y avoir des conséquences défavorables sur les collectivités locales si elles ne l'étaient pas.

• (1555)

M. Arnold Viersen: Parlons de la Chine. Pouvez-vous nous donner un exemple assez concret des activités chinoises dans cette région?

M. Christian Leuprecht: Il y a énormément de préoccupations à propos de l'exploitation des ressources par la Chine — des ressources halieutiques et d'autres ressources naturelles potentielles — dans les eaux internationales du Nord.

Nous savons que les écosystèmes arctiques et antarctiques sont extrêmement fragiles. S'ils sont perturbés... Nous avons vu les conséquences de l'effondrement des stocks de poissons dans d'autres parties du pays. Si l'on ne gère pas de très près la surpêche ou l'exploitation d'autres ressources, cela pourrait avoir des conséquences graves pendant des décennies sur la capacité des collectivités locales à maintenir leur mode de vie et leur culture.

C'est donc pourquoi il est important d'avoir des capacités de surveillance et d'intervention — si nous croyons que des étrangers mènent des activités qui ne correspondent pas à nos intérêts ou aux lois ou accords internationaux — et d'avoir la capacité de les appliquer. Nous ne pouvons pas toujours compter sur nos voisins américains, parce que, comme vous le savez, leurs ressources de sécurité sont très sollicitées ces jours-ci. Nous devons nous assurer d'avoir nos propres ressources et nos propres capacités pour faire reconnaître nos intérêts et les intérêts de nos concitoyens du Nord.

M. Arnold Viersen: À propos des réserves de gaz naturel et de pétrole dans le Nord, croyez-vous que la Chine va essayer d'y accéder?

M. Christian Leuprecht: Nous avons déjà constaté que la Chine tente agressivement d'investir dans le secteur minier dans le Nord du Canada, et ses façons de faire ont suscité des préoccupations au gouvernement fédéral relativement à la sécurité nationale. Nous avons de l'information concrète montrant que la Chine ne fait pas que convoiter nos ressources naturelles; elle réfléchit aussi à des façons d'y avoir accès.

Bien sûr, puisque les industries canadiennes des ressources naturelles représentent 3 billions de dollars — le pétrole, le gaz et l'agriculture —, et que le Canada fait partie du petit nombre de pays qui disposent d'une abondance de ces trois ressources naturelles, notre pays doit se préparer à ce que la Chine tente agressivement d'accéder à ces ressources.

M. Arnold Viersen: Avez-vous une recommandation précise pour lutter contre cela?

M. Christian Leuprecht: Certainement. Tout investissement dans le Nord aurait de l'importance.

Une chose que nous devons garder à l'esprit, et qui est souvent oubliée — mes collègues ici présents pourront vous en parler —, c'est qu'il en coûte environ 10 fois plus cher dans le Nord que dans le Sud pour faire quoi que ce soit, à cause des obstacles liés à l'infrastructure, aux compétences et tout le reste. Je ne crois pas qu'on en tienne compte quand on affecte les budgets, que ce soit pour la formation militaire ou celle des Rangers ou pour le développement du Nord.

Ces coûts vont aussi augmenter au rythme des changements climatiques, qui s'accroissent et qui changent rapidement la géographie du Nord. Le Canada est un grand pays, mais avec une toute petite assiette fiscale, et cela veut dire que ses ressources sont limitées. Nous avons besoin d'une approche extrêmement stratégique quant à la façon dont nous investissons nos ressources pour veiller à faire progresser nos intérêts en matière de sécurité et de développement dans le Nord.

Le président: Merci, monsieur Viersen.

Allez-y, madame Atwin.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être avec nous aujourd'hui; merci en particulier à M. Pedersen, qui a dû faire un long trajet pour être ici.

Vous avez parlé de l'épuisement des bénévoles. Le bassin de bénévoles est déjà très restreint. Y a-t-il des initiatives d'atténuation ou de soutien en place, ou que vous voudriez voir, qui aideraient les bénévoles en recherche et sauvetage?

M. Calvin Aivgak Pedersen: Présentement, il y a très peu de soutien pour tout le monde, alors nous aimerions qu'il y en ait beaucoup plus.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous connaissons la plupart du temps les gens que nous recherchons ou dont nous retrouvons le corps, et nous sommes essentiellement laissés à nous-mêmes après pour faire face à cela. Cela nous aiderait énormément si nous avions une ou un professionnel pour nous aider. Cela aiderait énormément les membres de la collectivité et les bénévoles en recherche et sauvetage. Nous ne faisons même pas de compte rendu final. Nous rentrons chez nous et nous nous occupons de nos affaires. Ce sont des gens très forts, et ils sont capables de faire ce qu'ils font.

C'est pour cela qu'il y a un si petit bassin de bénévoles, selon moi. Il faut être quelqu'un de spécial pour faire cela. Imaginez que vous cherchez quelqu'un que vous avez connu toute votre vie, et que vous trouvez son corps. C'est très dur. Ensuite, vous rentrez chez vous et vous devez faire face à tout cela seul, à votre manière. Avoir de l'aide professionnelle serait très utile pour tout le Nord.

• (1600)

Mme Jenica Atwin: Merci beaucoup.

Vous avez aussi mentionné un grand nombre d'objectifs à court et à long terme pour améliorer la situation. Vous avez parlé de sensibilisation préventive. Je crois que vous êtes le premier témoin à en parler.

J'aimerais que vous nous en disiez plus. Pourriez-vous nous dire quel genre de programme de sensibilisation serait le plus utile à mettre en œuvre, pour accroître la prévention?

M. Calvin Aivgak Pedersen: J'ai fait partie de l'un des derniers groupes à suivre à l'école un cours de formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu. Je crois que c'était à l'école primaire. J'ai aussi suivi un cours de secourisme en milieu sauvage. Un de mes enseignants dirigeait aussi un programme de développement du leadership dans la nature, un programme génial. J'ai acquis énormément de compétences grâce à ce programme. Il m'a beaucoup aidé, au cours du quart de million de milles que j'ai parcourus jusqu'ici.

Plus tôt nous enseignons à nos enfants, mieux c'est. Ils peuvent absorber ces connaissances, les appliquer et travailler les uns avec les autres. C'est toujours mieux de commencer tôt.

Nous avons des écoles ici pour les cours de conduite. Je crois que c'est tout aussi important d'avoir des cours sur le maniement des armes à feu que des cours de conduite, dans le Nord.

Mme Jenica Atwin: Merci.

Quel devrait être le rôle des gouvernements provinciaux et territoriaux dans certaines de ces initiatives, au regard des objectifs à court et à long terme?

M. Calvin Aivgak Pedersen: Je crois que ce devrait être lié en grande partie au financement. Présentement, une grande partie des fonds proviennent des campagnes de financement locales, d'efforts locaux ou de dons. Nous avons des mines dans la région qui four-

nissaient énormément d'argent, mais elles s'épuisent; les mines ferment. Ce serait formidable d'avoir le soutien des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Nous faisons essentiellement seuls les choses. Nous faisons du bon travail, mais imaginez ce que nous pourrions faire avec de l'aide.

Merci.

Mme Jenica Atwin: Merci.

J'aimerais poser une question à Mme Cardinal.

Nous avons reçu des témoins qui nous ont parlé du processus d'évacuation. J'aimerais savoir à quoi cela ressemble, de votre côté.

Pouvez-vous nous décrire le processus qu'utilise la Croix-Rouge pour soutenir une collectivité? Y a-t-il des échéances et des mécanismes de communication? Tient-on compte de la distance, je veux dire de la distance à laquelle vous amenez les membres de la collectivité vers un lieu d'évacuation?

J'aimerais simplement avoir une meilleure idée des processus qui entrent en jeu lorsque vous intervenez.

Mme Shelley Cardinal: Madame Sargent, puis-je vous demander de commencer?

Mme Sarah Sargent (vice-présidente, Programmes, Gestion des urgences, Croix-Rouge canadienne): Merci de la question.

Cela va dépendre de la rapidité de notre intervention, de la forme qu'elle va prendre et du lieu à évacuer. Déterminer quelles collectivités ont la capacité de soutenir d'autres collectivités en toute sécurité dépend beaucoup du lieu de la catastrophe elle-même, et il faut aussi tenir compte de l'ampleur et de la portée de l'événement.

Il faut bien sûr tenir compte des normes qui s'appliquent quand il s'agit de recevoir des demandes d'évacuations et d'entamer une conversation avec les collectivités et les chefs de la collectivité, ainsi qu'avec les autorités et les détenteurs de responsabilité pour savoir comment seront prises les décisions lorsqu'une collectivité est déplacée. Comment décidons-nous de l'endroit où les gens seront amenés, du type de logements ou d'abris qui seront fournis et qui seront les organisations partenaires?

Une chose dont nous essayons vraiment de tenir compte, dans l'approche en matière d'évacuation, c'est que nous devons avoir fait du travail préliminaire. Comment pouvons-nous tisser des liens avec les collectivités à risque? Quelle est notre compréhension des structures de soutien naturel qui fournissent des services lorsqu'il n'y a pas de catastrophe? Est-ce que nous tenons compte des besoins et des exigences propres à cette population, qui doivent être maintenus en cas d'évacuation?

Il y a de nombreux paramètres. Je crois que le message clé que j'aimerais faire passer concerne ce que nous faisons au préalable. Avons-nous réfléchi en premier lieu à la façon de prévenir une évacuation? Souvent, des collectivités doivent être évacuées parce qu'elles n'ont pas accès aux bons matériaux ou n'ont pas les capacités adéquates d'abris en place. Nous savons que, dans de nombreux cas, c'est le premier choix. Pouvons-nous investir afin de renforcer les capacités des collectivités pour qu'elles puissent rester sur place en toute sécurité et n'être évacuées qu'en tout dernier recours?

Dans nos discussions à propos de prévention et du fait admis que ces événements vont tout simplement continuer de prendre de l'ampleur et de créer de l'incertitude, j'espère sincèrement que nous pourrions trouver de nouvelles façons de travailler ensemble.

• (1605)

Mme Jenica Atwin: Merci.

Le président: Merci, madame Atwin.

La parole va au prochain intervenant.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins qui sont présents aujourd'hui.

J'aimerais poser plusieurs questions à M. Pedersen. Évidemment, j'ai trouvé son témoignage intéressant. Ce dernier portait sur le terrain et plusieurs besoins.

J'aimerais qu'il puisse nous expliquer davantage, à l'aide d'exemples concrets, ce à quoi sa communauté est confrontée. On parle de crises de façon générale, donc de crises de tous genres.

J'aimerais savoir si sa communauté a été consultée au sujet de ses besoins. Je lui poserai ensuite mes autres questions.

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: J'ai à peine entendu. Vous voulez des exemples, mais de quoi? Je suis désolé.

Le président: Du genre d'opérations de recherche et sauvetage...

[Français]

Mme Marilène Gill: Pourriez-vous nous dire quelles sont, concrètement, les situations auxquelles votre communauté est confrontée?

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: Je crois que les opérations de recherche et sauvetage les plus importantes ont lieu durant l'intersaison. Présentement, par exemple, il y a des gens qui sont chez eux, qui font de la motoneige et d'autres du bateau. Cela va créer des problèmes pour les activités de recherche, puisque... Qui participera aux recherches? Si on doit utiliser le bateau ou la motoneige, à qui appartient la responsabilité? L'équipe de recherche et sauvetage au sol, la Garde côtière, les deux? Qui est-ce que j'appelle? Qui prend les décisions?

Les intersaisons sont très difficiles à gérer, parce que nous n'avons pas suffisamment d'équipement et de matériel de sécurité adéquats. C'est un peu plus facile de gérer les situations au milieu de l'hiver ou au milieu de l'été, simplement parce qu'on a besoin d'un type de véhicule seulement. Vous y allez et, avec un peu de chance, vous trouvez la personne que vous cherchez.

J'espère que j'ai répondu à votre question.

[Français]

Mme Marilène Gill: En fait, j'aimerais ratisser un peu plus large. Comme vous l'avez mentionné tout à l'heure, dans vos communautés, vous portez tous les chapeaux à la fois. Vous vivez sur place, mais vous êtes aussi les premiers répondants.

Quelles sont les autres situations auxquelles vous êtes confrontés? Il peut s'agir des situations de crise ou des situations auxquelles vous craignez être confrontés, au Nunavut.

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: Il y a quelques années, un navire s'est échoué à 50 milles, soit environ 80 kilomètres, de notre collectivité. Je crois que nous avons été les premiers répondants. Nous avons dû sortir avec nos petits bateaux et aider un navire plein de gens... Nous avons besoin de plus de ressources. Combien d'allers-retours croyez-vous qu'il faut, avec ces petits bateaux, pour décharger un navire complet? Beaucoup, voilà combien. Je ne suis pas certain que notre collectivité a suffisamment de bateaux pour aider un gros navire de croisière. Il y a eu d'autres cas dans le passé où des navires se sont effectivement échoués, et où nous avons dû porter secours.

Il y aurait d'autres exemples plus locaux: certains membres de notre collectivité, comme moi, font de très longs trajets, parfois de centaines de milles, et même si, de nos jours, nous avons des appareils comme inReach et SPOT et d'autres choses qui aident vraiment, ce n'est pas tout le monde qui en possède.

[Français]

Mme Marilène Gill: Avez-vous été consulté au sujet des besoins ou de ce qui permettra de mieux répondre aux situations de crise et de sauvetage? Votre communauté l'a-t-elle été?

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: À ma connaissance, non.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je sais que vous avez plusieurs pistes de solution à nous proposer.

Puisque je n'aurai peut-être pas le temps de vous poser des questions sur toutes les situations, ce serait très intéressant que vous nous fassiez parvenir des notes par la suite.

Lors de votre présentation liminaire, vous avez entre autres mentionné une table ronde. Pourriez-vous nous expliquer de quelle façon vous voyez cette table ronde et son fonctionnement? Quelles personnes devraient y participer? Quels seraient les objectifs de cette table ronde? Vos réponses nous éclaireront avant que nous fassions nos recommandations.

• (1610)

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: Oui, une table ronde nous aiderait énormément, car avec plus de cerveaux on trouve plus de solutions. Lorsque toutes sortes de personnes se réunissent pour trouver des idées, cela permet de faire progresser beaucoup plus les choses, je crois. J'espère que j'ai répondu à votre question. Je crois qu'avec plus de cerveaux, on trouve de meilleures solutions.

[Français]

Mme Marilène Gill: J'aimerais aller plus en profondeur.

Vous avez dit que plusieurs personnes devraient participer à ces tables rondes. Quels en seraient les objectifs? Voulez-vous que l'on y parle également du financement? Pourrait-il s'agir de tables rondes consultatives, de tables rondes auxquelles participent les rangers, la Garde côtière et les différents paliers de gouvernement?

J'aimerais avoir une idée de ce que vous souhaitez.

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: J'aimerais que la Garde côtière, l'équipe de recherche et sauvetage au sol et les représentants des gouvernementaux fédéraux et territoriaux se réunissent tous autour d'une table pour trouver des solutions. Comme je l'ai dit plus tôt, plus il y a de cerveaux qui se penchent sur une question, plus nous avons de chances d'obtenir de meilleurs résultats pour les gens que nous cherchons, que nous essayons de sauver.

Quand on recherche une personne, absolument chaque seconde compte, et si nous pouvons tous nous réunir pour réduire le temps même de 10, 15 ou 20 secondes, cela sauverait les vies.

[Français]

Le président: Merci, madame Gill.

[Traduction]

La parole va maintenant à Mme Idlout.

Madame Idlout, vous avez six minutes.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): [La députée s'exprime en inuktitut.]

Le président: Madame Idlout, on dirait que nous n'avons pas d'interprétation actuellement.

Pourrait-on y voir, s'il vous plaît?

Je vais remettre votre temps à zéro.

Mme Lori Idlout: Merci.

Le président: Allez-y, madame Idlout.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci. D'abord, je remercie chaleureusement ceux qui sont ici pour nous présenter un exposé. J'ai trouvé vos exposés très intéressants, et j'aimerais demander aux autres députés de se souvenir de M. Pedersen. Nous allons nous rendre à Kugluktuk, son village natal. Nous allons avoir besoin de M. Pedersen quand nous y serons. Nous allons le rencontrer, et il pourra bien sûr nous aider quand nous serons dans sa collectivité pour une réunion.

Monsieur Pedersen, j'ai une question pour vous. Pourriez-vous expliquer, pour moi, l'importance du programme des Rangers canadiens dans l'Arctique et les activités de recherche et sauvetage également? À quel point est-ce important?

M. Calvin Aivgak Pedersen: C'est très important. Les Rangers canadiens et l'équipe de recherche et sauvetage sont vraiment essentiels à notre survie. Ce sont eux qui sont sur le terrain, prêts à intervenir à tout moment quand quelque chose se produit. L'équipe de recherche et de sauvetage sera sans doute prête un peu plus rapidement que les Rangers canadiens, pour une question de logistique, j'imagine, de bureaucratie et de permission et d'autres choses du genre, mais sans les Rangers canadiens et recherche et sauvetage, je ne sais pas ce qui adviendrait de nous. Les statistiques sur les pertes de vie humaine seraient beaucoup plus élevées, etc.

Oui, ils sont très importants dans le Nord, dans chaque collectivité.

• (1615)

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci.

J'ai une deuxième question pour vous, monsieur Pedersen. S'il vous plaît, expliquez-moi le rôle des Rangers canadiens pour ce qui est de faire progresser la réconciliation au Canada, la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

M. Calvin Aivgak Pedersen: Je suis moi-même un ranger canadien, alors je peux dire que nous sommes sur le terrain. Nous vivons ici. Nous sommes d'ici. Nous connaissons le terrain. Nous connaissons les gens. Nous connaissons l'histoire, et cela est inestimable dans toutes les situations. Si vous me demandez de chercher ici, je peux être d'une grande aide, mais je ne viens pas d'ici, alors je ne connais pas le terrain. Je ne sais rien d'ici. Je suis perdu, ici.

Avoir des connaissances locales et de l'expertise, cela change vraiment les choses. Cela change les choses et permet de sauver les gens plus rapidement. Oui, je crois qu'ils sont extrêmement importants dans le Nord.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci encore. Il me reste du temps pour une autre question.

Quand vous avez présenté votre exposé, vous avez formulé quelques recommandations pour améliorer les services. Les recommandations que vous avez formulées devaient être adoptées et mises en œuvre. Si vous avez de la difficulté à les faire mettre en œuvre et à les faire adopter, quelles sont les conséquences pour votre travail, dans la situation actuelle?

M. Calvin Aivgak Pedersen: Sans aide, il y aura des pertes de vie. Nous faisons de notre mieux présentement, et nous réussissons à sauver des vies, et nous travaillons ainsi depuis des années, mais je crois que les conséquences seraient désastreuses si nous n'obtenons aucune aide. Une vie de perdue, c'est déjà trop. Si tout ce qu'il faut c'est quelques dollars, un peu de temps et réunir quelques personnes, alors faisons-le. Si c'est ce qu'il faut pour sauver même une seule vie, alors faisons-le. Si c'est tout ce qu'il faut, alors oui.

Sans cela, nous allons continuer comme nous le faisons depuis des années, mais ce sera difficile. Nous n'avons pas le bon matériel de sécurité. Nous n'avons pas le bon équipement. Ce que nous utilisons, c'est essentiellement notre propre matériel. Nous n'avons même pas d'équipement de plongée, de combinaisons isothermiques ou de combinaisons étanches pour ce temps-ci de l'année. Ce serait génial d'avoir de l'équipement de sécurité.

En gros, nous partons à motoneige ou en traîneau, et c'est à peu près tout. Le traîneau va aussi servir de civière. Nous n'avons pas le matériel approprié pour sauver correctement les vies ni d'équipement spécialisé. Si j'avais un aéroglisseur pour nous aider présentement... À l'heure actuelle, dans notre collectivité, il y a des gens soit à motoneige, soit en bateau. Si j'étais chez mes parents, je pourrais prendre une photo d'un bateau, et deux milles, quelque trois kilomètres plus loin, il y aurait une motoneige.

Nous sommes confrontés à de nombreux défis, et nous avons besoin d'aide. Nous avons besoin de fonds. Nous avons besoin que les gouvernements territoriaux et provinciaux interviennent et nous aident. Nous nous sommes débrouillés correctement jusqu'ici, mais nous pourrions sauver beaucoup plus de vies si nous avions le matériel approprié.

Le président: Merci beaucoup, madame Idlout.

Nous allons faire rapidement un deuxième tour, en commençant par M. Shields.

Monsieur Shields, vous avez cinq minutes.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Rapidement, monsieur Leuprecht, vous avez cité un nombre très précis quant aux forces armées. Vous avez parlé de 2 000 militaires. Selon vous, comment devraient-ils être déployés?

M. Christian Leuprecht: Dans les opérations nationales des Forces armées canadiennes, il y a habituellement trois types de demandes: on a besoin de main-d'œuvre en général, d'une expertise — comme nous l'avons vu avec les services de santé pendant la pandémie — ou d'une capacité de transport aérien, donc celle de la force aérienne. C'est donc pour cette raison que la force aérienne doit être très représentée parmi les forces armées. Je crois qu'il faudrait environ 1 000 membres réguliers et 1 000 membres de la Réserve, dont beaucoup proviennent des Rangers.

Par exemple, on a parlé ici des « agents de sécurité communautaire ». Je me dis que ces personnes pourraient être intégrées à cette force permanente, parce qu'on n'a pas besoin que tout le monde soit présent au QG de la Défense nationale, ici à Ottawa. Au contraire, vous voulez une force répartie qui a néanmoins une capacité de planification.

On a parlé d'une table ronde, mais à quoi elle sert, au juste? Il va y avoir le même problème que nous avons ici à Ottawa, lorsqu'il est question des plans d'intervention d'urgence. La moitié des gens autour de la table ne savent rien du plan ni comment le mettre en œuvre.

Il faut réunir les gens autour de la table, et pratiquer. Il faut se pratiquer à répondre à des urgences à grande échelle, pour faire en sorte que, quand les gens devront travailler ensemble, les collectivités et les gens vont avoir appris à se connaître. Ils auront fait les exercices de simulation, ils savent comment les choses doivent se dérouler. C'est dans ces situations qu'on voit comment sauver quelques minutes ici et là... C'est la raison pour laquelle on doit faire ce genre d'exercices de simulation.

C'est donc pourquoi je pense qu'une structure permanente... Les problèmes qu'on vous a expliqués vont continuer de s'aggraver à cause des changements climatiques et parce que le terrain change rapidement, et avoir ce genre de structure permanente pour les forces armées permettrait d'avoir des gens qui déploient des efforts activement et en tout temps à cet égard.

Si vous regardez quelles sont les huit missions des Forces armées canadiennes, cinq d'entre elles sont des missions internationales, et trois sont nationales. Nous avons une infrastructure militaire spéciale pour la recherche et le sauvetage, alors pourquoi ne pas en avoir une, par exemple, pour les interventions d'urgence au Canada? Est-ce que la vie des gens dans le Nord n'est pas aussi importante que nos engagements envers les Nations unies, l'OTAN ou d'autres opérations internationales?

• (1620)

M. Martin Shields: Ce que vous dites, c'est donc qu'Alert Bay n'est pas la solution.

Au sujet des exercices de simulation et des plans dont nous avons parlé — j'ai moi-même participé à de nombreux exercices de simulation et élaboré de nombreux plans —, à beaucoup d'endroits, on peut les voir accumuler la poussière. Donc, à quel point ces exercices de simulation sont-ils vraiment critiques?

M. Christian Leuprecht: Je crois que, selon ce que nous avons entendu ici, les exercices de simulation peuvent nous permettre, par exemple... C'est aussi important pour mobiliser les intervenants et la collectivité. Cela nous permet de cerner ce qui manque, localement. Bien sûr, tout le matériel ne peut pas être fourni d'un coup, mais nous pouvons tout de même élaborer un plan. Probablement que chaque collectivité aura besoin de choses différentes, et les collectivités locales diront: « C'est de cela dont nous avons besoin ici, c'est urgent. »

Si nous coordonnons les efforts pour avoir une portée plus large, nous pourrions savoir où sont toutes les ressources. Présentement, nous n'avons même pas de registre national fédéral pour savoir où toutes les ressources sont distribuées. En cas d'intervention de grande envergure, comment allons-nous vouloir aller chercher l'expertise, concrètement, comme le font les autres pays fédéraux? L'Australie a ce genre de capacité pour ses services nationaux d'urgence. C'est impératif que le Canada mette sur pied une telle capacité.

M. Martin Shields: Merci. Je vous suis reconnaissant de votre réponse.

Monsieur Pedersen, après avoir écouté votre réponse... Si vous voulez mettre en œuvre... vous avez dit que votre objectif numéro un était la responsabilité de renforcer les capacités. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait?

M. Calvin Aivgak Pedersen: C'est principalement en raison du manque de fonds, je crois. Nous nous sommes débrouillés seuls jusqu'ici, et je crois que c'est la même chose pour beaucoup d'autres collectivités. Nous avons cerné un problème, et nous avons trouvé nos propres solutions. Nous nous sommes débrouillés seuls, parce que nous sommes très loin dans le Nord. Il m'a fallu trois jours pour venir ici par avion, et six jours à attendre que la météo le permette. Nous pouvons faire le travail nous-mêmes, vraiment.

M. Martin Shields: Ce que vous dites, c'est que vous avez la capacité, mais pas les ressources pour l'exécution, alors vous utilisez les outils dont vous disposez. Si vous avez une roche au lieu d'un marteau, vous devez vous en contenter.

M. Calvin Aivgak Pedersen: Nous nous débrouillons avec les très rares ressources que nous avons.

Si nous avons de l'aide, nous pourrions nous en tirer beaucoup mieux. Nous pourrions faire les choses plus rapidement. Nous pourrions réduire les recherches, les sauvetages et d'autres choses du genre.

M. Martin Shields: Quand vous parliez de trouver le matériel... avez-vous dressé une liste de vos équipements, que vous pouvez présenter, pour en demander?

M. Calvin Aivgak Pedersen: Nous avons dressé des listes, mais je ne sais pas si nous avons présenté des demandes.

Nous avons effectivement déterminé qu'il y aurait certains équipements qui aideraient énormément les recherches. Comme je l'ai dit, ce serait génial d'avoir des combinaisons étanches que l'on pourrait porter à ce temps-ci de l'année et un aéroglisseur... un qui pourrait transporter une civière et quelques sauveteurs. Ce genre d'équipement spécialisé pourrait vraiment accélérer les choses et améliorer les résultats.

M. Martin Shields: Mentalement, comment réagissent les bénévoles quand ils savent qu'il pourrait y avoir ce genre de matériel de qualité, en comparaison de ce qu'ils ont maintenant? Comment est-ce que cela joue sur leur état mental de savoir qu'ils pourraient avoir plus de matériel? Comment est-ce qu'ils réagissent?

M. Calvin Aivgak Pedersen: Nous nous débrouillons d'une façon ou d'une autre. Même si nous n'avons pas les outils, tout ce que nous disons, c'est: « Allons-y, il faut retrouver la personne .»

Nous ne nous préoccupons pas de la machine ou du matériel que nous utilisons. Tout ce qui nous préoccupe, c'est de nous rendre à destination, de nous rendre là-bas, de trouver la personne et de la ramener chez elle.

• (1625)

Le président: Merci, monsieur Shields.

La parole va à M. Weiler.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aussi aux témoins de votre présence avec nous aujourd'hui et de vos excellents témoignages jusqu'ici.

Ma première question s'adresse à Mme Cardinal.

Jusqu'ici, dans le cadre de notre étude, les témoins nous ont dit que les pratiques traditionnelles étaient respectées dans la gestion des risques d'incendie de forêt, y compris la gestion des combustibles, et aussi lors de l'élaboration des plans d'intervention d'urgence pour prioriser la protection de certaines zones importantes sur le plan culturel. L'une de vos premières recommandations était d'intégrer la sécurité culturelle dans l'élaboration de vos programmes.

Je me demandais si vous pouviez nous expliquer davantage ce que cela veut dire pour la Croix-Rouge canadienne.

Mme Shelley Cardinal: Pour parler de la sécurité culturelle dans le contexte de tout le travail que nous faisons d'un bout à l'autre du Canada et dans de nombreuses collectivités autochtones, il existe certains éléments très précis qui nous aident à renforcer de beaucoup la sécurité culturelle. Entre autres, nous faisons de notre mieux pour être un allié. C'est-à-dire que nous sommes aux côtés de la collectivité au lieu d'être au-dessus d'elle ou de prendre des décisions pour elle.

Nous avons réalisé qu'un aspect critique de la sécurité culturelle consiste à comprendre la réalité de la collectivité, donc à comprendre les préjudices passés et les défis actuels auxquels la collectivité est confrontée. Au cours de la dernière année, on a découvert des enfants près des pensionnats, et une chose que nous avons constatée, c'est que lorsqu'il y a des catastrophes naturelles qui ont entraîné des crises environnementales dans les collectivités, lorsque les collectivités sont aux prises avec ce genre de crises sociales qui deviennent vraiment évidentes, le stress se transforme en détresse beaucoup plus rapidement. C'est tout simplement ce qui arrive.

Si nous comprenons ce qui se passe vraiment dans une collectivité, quels sont les obstacles et quelles collectivités ont de plus grands défis à cause des traumatismes et de certains des aspects de leur histoire ou des systèmes qui leur ont été imposés — des choses comme cela qui pèsent sur la culture —, nous savons alors que les choses sont plus difficiles socialement pour la collectivité, et qu'il doit y avoir plus de soutien. Il faut fournir plus de soutien en santé mentale, de soutien psychologique, et il faut que les mesures soient

adaptées et sensibles à la culture. Trop souvent, dans les programmes ou les interventions, il y a un moment où les membres de la collectivité doivent éduquer les gens qui sont censés aider la collectivité à surmonter un défi. Quand les membres de la collectivité doivent éduquer des gens alors qu'ils sont au beau milieu d'une crise, cela ne fait qu'ajouter à leur stress.

Ce sont toutes des choses qui font en sorte que nous devons en faire beaucoup plus pour travailler de façon culturellement sécuritaire.

M. Patrick Weiler: Merci.

J'aimerais poser ma prochaine question à M. Pedersen.

Premièrement, j'aimerais vous remercier de votre service et de tous nos efforts pour couvrir un territoire immense. Je suis extrêmement reconnaissant du travail que font les bénévoles des équipes de recherche et sauvetage, d'un bout à l'autre du pays, parfois malgré des budgets minimes et, comme vous l'avez mentionné, de l'équipement non approprié.

Je suis tout de même curieux. Vous avez mentionné que vous aviez reçu du soutien de certains projets d'exploitation des ressources naturelles dans le passé. Jusqu'ici, comment avez-vous obtenu des fonds pour vous procurer de l'équipement?

M. Calvin Aivgak Pedersen: Je pense qu'environ 90 % de l'équipement a été acheté grâce à des campagnes de financement locales, littéralement grâce à des bingos ou à d'autres événements locaux de financement comme cela. On reçoit des dons quelques fois par année du petit village local et des membres de la collectivité, par l'intermédiaire d'émissions de radio et d'autres choses du genre vers Noël... La majeure partie des fonds viennent des gens, je crois.

Pour ce qui est des ressources naturelles, elles sont en train de s'épuiser. La mine a fermé, je crois, de sorte que nous devons à nouveau trouver notre propre argent, et nous faisons surtout cela grâce à des campagnes de financement.

M. Patrick Weiler: Merci de votre réponse.

L'une de vos recommandations était de mettre en place une table ronde avec les homologues fédéraux et territoriaux. Je me demandais si vous pouviez nous donner plus de détails quant à la forme que ce processus pourrait prendre, selon vous.

• (1630)

M. Calvin Aivgak Pedersen: J'imagine que cela ressemblerait beaucoup à ce que nous faisons présentement. Il y aurait une foule de gens assis autour d'une grande table, pour échanger des idées et des opinions en vue de trouver des façons d'accélérer les choses et de faire en sorte qu'il y ait moins de recherches et de sauvetages. Comme je l'ai dit plus tôt, quand on a beaucoup de cerveaux, on a beaucoup d'idées, et si on pouvait débattre de toutes ces questions et trouver des solutions ensemble, cela permettrait de sauver plus de vies.

Le président: Merci, monsieur Weiler.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Pedersen.

Monsieur Pedersen, à vous écouter, j'en conclus que, dans la situation actuelle, la souveraineté, la sécurité et la préparation aux urgences des peuples autochtones relèvent en majeure partie des peuples autochtones eux-mêmes.

Est-ce exact, monsieur Pedersen?

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: Nous devons assumer nous-mêmes cette responsabilité, parce que c'est là que nous vivons. Pour obtenir de l'aide du Sud, cela prend des heures, sinon parfois des jours, comme je le disais plus tôt.

[Français]

Mme Marilène Gill: Vous n'avez donc pas de soutien.

Je me demandais s'il était exact de dire que vous n'aviez pas de soutien et que vous deviez tout faire sans matériel, sans préparation, sans simulation, sans ressources humaines, sans ressources matérielles ni financières. On s'entend pour dire que tout repose sur vos épaules.

Vous avez mentionné la question de la santé mentale, mais il y a autre chose qui m'inquiète. J'ose imaginer que vous mettez également vos propres existences à risque en n'ayant pas de préparation adéquate ni de matériel adéquat. Je ne sais pas si on peut garder complètement son sang-froid quand on est en train d'essayer d'aider les gens de sa propre communauté avec lesquels on vit tous les jours.

Vos vies sont-elles mises en péril par ces manquements de la part du gouvernement?

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: Nous recevons très peu d'aide, mais nous avons énormément de chance, parce que nous avons, dans nos collectivités, un très petit groupe de gens extrêmement dévoués qui ont appris par eux-mêmes comment gérer tout cela, même si on ne devrait demander cela à personne. C'est un énorme fardeau de connaître les gens qu'on recherche, et à qui appartiennent les corps qu'on retrouve. C'est très lourd pour une personne d'affronter cela seule. Très peu de personnes dans le monde pourraient le faire, continuer de fonctionner, continuer de travailler et de vivre leur vie quotidienne et d'aller chercher les personnes.

J'ai énormément de respect pour eux.

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur Pedersen, M. Leuprecht a mentionné la question d'une force combinée. Cela pourrait-il être intéressant pour vous également? Bien entendu, le déploiement ne serait peut-être pas aussi mobile et rapide que celui des personnes qui sont sur place, mais cette idée pourrait-elle réconforter les communautés? M. Leuprecht en a parlé. Je ne veux pas m'exprimer à sa place, mais il a abordé la question de l'intégration et de la réponse globale.

Trouvez-vous cela intéressant? Souhaiteriez-vous qu'une telle idée soit proposée?

[Traduction]

M. Calvin Aivgak Pedersen: Cela aiderait énormément, surtout s'il y avait un agent de la sécurité publique communautaire. Ce serait cette personne qui coordonnerait toutes les autres entités distinctes. Nous n'avons personne qui fait cela présentement. C'est tout simplement chaotique. S'il y avait une opération de sauvetage de

grande envergure, ce serait chaotique. Un programme d'agent de la sécurité publique permettrait d'accélérer énormément les choses et de réduire la confusion à bien des égards.

Si une personne dirigeait... comment dire... nous avons besoin d'un chef d'orchestre. Est-ce que c'est un bon exemple?

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci.

Le président: Merci, madame Gill.

[Traduction]

La dernière intervenante sera Mme Idlout.

Vous avez deux minutes et demie.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci, monsieur le président.

Ma dernière question s'adressera à vous, monsieur Pedersen.

Vous nous avez permis de mieux comprendre les collectivités inuites, surtout Kugluktuk. Je sais que vous allez avoir besoin de plus de soutien et de ressources, peut-être de la part du gouvernement fédéral.

J'aimerais savoir si les autres collectivités du Nunavut sont aux prises avec les mêmes défis que ceux dont vous avez parlé. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont fonctionnent ces collectivités?

M. Calvin Aivgak Pedersen: J'ai fait partie de l'équipe de recherche et de sauvetage à Cambridge Bay et à Kugluktuk. J'ai vécu dans ces deux collectivités, et elles se ressemblent beaucoup. J'imagine que c'est la même chose dans toutes les autres, qu'elles ont la même passion, parce qu'il s'agit de nos gens et que nous devons sauver nos gens, sans poser de questions. Nous faisons cela avec très peu d'aide et très peu de ressources, mais nous sommes tous déterminés, parce que nous connaissons les gens. Nous vivons avec eux. Nous travaillons avec eux chaque jour. Nous voyageons avec eux. Il y a une passion qui nous anime. Toutes les collectivités ont des gens comme Jack, dont j'ai parlé plus tôt.

Il y a des gens extrêmement dévoués, qui n'obtiennent rien en retour, sinon la satisfaction de savoir qu'ils ont sauvé une vie aujourd'hui. Ils consacrent énormément de leur temps. Toutes les collectivités comptent une personne spéciale comme cela, et certaines ont la chance d'en avoir plus d'une.

Il y a cette passion dans toutes les collectivités, je crois, d'un bout à l'autre de l'Inuit Nunangat.

• (1635)

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci.

Je crois qu'il me reste quelques minutes.

Le président: Il vous reste 45 secondes.

Mme Lori Idlout: D'accord. Je vais parler dans votre langue, pour sauver du temps.

Dans les documents d'information, il était question d'une capacité des Rangers canadiens... Je ne me rappelle plus si c'était une capacité de recherche et de sauvetage, mais si vous êtes ranger canadien, vous pouvez louer votre propre équipement pour des opérations, parce que vous avez fait un exercice. Je me demande si c'est suffisant, que vous soyez ranger canadien. Les Rangers canadiens des forces armées reçoivent cet équipement quand ils font leurs exercices dans le Nord.

Croyez-vous que c'est suffisant, de pouvoir louer votre propre équipement, quand vous êtes ranger canadien?

M. Calvin Aivgak Pedersen: Le financement n'a pas été mis à jour depuis longtemps, et depuis, les prix ont grimpé partout dans le monde, pour tous les produits. Cela aide beaucoup, mais je crois qu'il pourrait y avoir une augmentation.

Quant à l'autre option, je ne sais pas si je serais à l'aise, sur n'importe quelle motoneige ou sur n'importe quel bateau. Nous devons parcourir beaucoup de kilomètres, et je serais beaucoup plus à l'aise avec mon propre équipement, parce que je le connais. J'ai parcouru des milliers de kilomètres grâce à lui. Je connais ses caprices. Demander à quelqu'un de se rendre dans un endroit inconnu, avec de l'équipement tout neuf, ce n'est pas sécuritaire, je vous jure. Cela crée davantage de dangers.

Je crois que la méthode actuelle de location est suffisante, mais une augmentation et une modernisation pourraient être utiles, vu l'inflation actuelle et d'autres considérations du genre.

Le président: Merci beaucoup.

Voilà qui met fin à cette partie de la séance. Au nom du Comité, j'aimerais remercier sincèrement M. Leuprecht, ainsi que Mme Sargent et Mme Cardinal de la Croix-Rouge. Je veux remercier tout particulièrement M. Pedersen, qui a fait un long voyage pour être ici aujourd'hui et témoigner. Nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir présenté vos exposés et d'avoir répondu à nos questions. Cela va nous aider dans notre étude.

Au nom du Comité, merci beaucoup.

Nous allons suspendre temporairement les travaux, le temps de nous préparer à accueillir notre deuxième groupe de témoins.

• (1635) _____ (Pause) _____

• (1640)

Le président: Reprenons.

Chers collègues, je vous demanderais de reprendre vos sièges, s'il vous plaît. Nous allons entendre le deuxième groupe de témoins.

Pour cette partie de la séance, nous accueillons deux témoins: l'honorable Shane Thompson, ministre des Affaires municipales et communautaires et ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; et la cheffe April Martel, qui devrait arriver sous peu, de la Première Nation de K'at'l'odeeche, aussi des Territoires du Nord-Ouest.

Monsieur le ministre, vous savez probablement comment nous procédons. Nous allons vous donner cinq minutes pour votre déclaration liminaire, et avec un peu de chance, la cheffe Martel sera parmi nous avant que vous terminiez. Elle aura aussi cinq minutes pour témoigner, puis nous passerons aux questions.

Si vous êtes prêt, nous sommes prêts à vous écouter. Allez-y.

L'hon. Shane Thompson (ministre des Affaires municipales et communautaires et ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Merci, monsieur le président. J'espère respecter les cinq minutes.

Je vais profiter de l'occasion pour remercier le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de m'avoir invité à discuter des défis auxquels sont confrontés le gouvernement et les collectivités de notre territoire.

Je m'appelle Shane Thompson. Je suis né et j'ai grandi à Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest. En tant que ministre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, je m'occupe de trois portefeuilles: l'environnement et les ressources naturelles, les terres et les affaires municipales et communautaires — et je suis aussi le ministre responsable de la Jeunesse.

Pour aider à situer en contexte la discussion aujourd'hui, j'aimerais brièvement souligner quelques points importants à propos des Territoires du Nord-Ouest.

Les Territoires du Nord-Ouest comptent 33 collectivités, pour un total d'environ 45 000 personnes vivant dans ce qui représente à peu près 13 % de la superficie du Canada. Plus de la moitié de notre population est autochtone.

Dix-neuf de nos 33 collectivités sont desservies par un système d'autoroute quatre saisons, dix sont accessibles seulement par une route d'hiver, et quatre sont accessibles seulement par voie maritime ou aérienne. Vingt-cinq de ces collectivités sont dépendantes pour ainsi dire à 100 % des combustibles fossiles pour leur alimentation en électricité. Elles utilisent surtout des génératrices au diesel. Les huit autres sont connectées à deux réseaux hydroélectriques indépendants qui ne sont pas reliés au réseau énergétique nord-américain.

Notre gouvernement fonctionne par consensus. Nous n'avons pas un système politique multipartite. Les membres de notre cabinet sont nommés par les députés territoriaux. Les administrations locales jouent un rôle important et indépendant dans les territoires, mais ils ont tout de même besoin d'investissements, de formation et de capacité renforcée pour s'assurer que nos infrastructures peuvent répondre aux besoins de nos citoyens.

Comme vous l'avez sans doute compris, il s'agit de collectivités rurales et éloignées, très éloignées géographiquement l'une de l'autre, avec des infrastructures limitées et vieillissantes. C'est seulement en misant sur la collaboration et en comprenant la réalité des opérations territoriales que, selon moi, nous pourrions rendre nos collectivités plus résilientes relativement à la protection civile et à la sécurité dans l'Arctique.

En ce qui concerne la sécurité dans l'Arctique, du point de vue des Territoires du Nord-Ouest, la sécurité du Nord ne se traduit pas uniquement par une présence militaire robuste. Il s'agit aussi de renforcer la souveraineté, d'avoir des gens forts et résilients et des collectivités qui reflètent l'engagement du Canada dans la région, et pour y arriver, je crois que nous avons besoin d'investissements importants dans les infrastructures essentielles comme les routes, les télécommunications et l'énergie.

Un aspect fondamentalement important, pour nous, c'est la façon dont les décisions sont prises. Les décisions à propos du Nord doivent être prises par les gens du Nord. Après tout, ce sont les gens du Nord qui ont le plus à tirer d'un Arctique canadien fort et durable. Nous nous engageons à travailler au-delà des frontières avec les Autochtones du Nord afin d'améliorer le bien-être économique, social et culturel dans la région arctique et ainsi améliorer la souveraineté et la sécurité de l'Arctique canadien.

En ce qui concerne l'infrastructure stratégique, les Territoires du Nord-Ouest auront surtout besoin des infrastructures essentielles qui existent déjà dans les provinces du Sud pour répondre aux besoins de nos citoyens, de nos collectivités et de nos entreprises. L'absence d'infrastructures routières, de communications et d'infrastructures énergétiques font que le coût de la vie et des affaires est très élevé, et nos collectivités et l'industrie ont d'ailleurs souligné qu'il s'agissait d'un obstacle important qui mine le potentiel de développement économique.

Les Territoires du Nord-Ouest continuent de faire leur part pour combler cet important déficit infrastructurel. Nous avons investi dans des routes carrossables toute l'année pour nos collectivités et nos projets de ressources et d'énergie de remplacement et avons aussi investi dans une ligne de fibre optique pour relier certaines de nos collectivités les plus éloignées près de la mer de Beaufort. Nous pouvons compter sur le soutien du Canada pour certains des investissements les plus importants, mais nous avons besoin de plus si nous voulons vraiment combler l'écart entre nos collectivités éloignées et le reste du Canada.

Même si l'industrie des mines de diamant des Territoires du Nord-Ouest commence à s'épuiser, il y a de nombreuses autres possibilités pour de nouvelles exploitations minières et de gaz naturel, ainsi qu'un énorme potentiel pour des minéraux critiques, qui pourraient alimenter une économie verte à l'échelle mondiale et soutenir la croissance de nos collectivités ainsi que la souveraineté dans l'Arctique. Tout cela pourrait soutenir la souveraineté dans l'Arctique, pourvu que nous ayons un accès sécuritaire et fiable aux ressources nécessaires pour soutenir et donner de l'essor à notre économie. Cependant, cela doit être fait d'une façon qui tient compte de l'intendance environnementale, afin que nous puissions relier nos collectivités et exploiter nos ressources critiques.

Une conséquence des changements climatiques a été l'accroissement de l'importance stratégique de l'Arctique, en particulier comme route de transport maritime. Cela tient en partie au fait que, comme nous l'avons constaté, l'Arctique se réchauffe trois ou quatre fois plus rapidement que le reste du monde en moyenne. Nos réseaux de routes d'hiver sont en danger, à mesure que le climat continue de changer. Les routes de glace fonctionnent seulement quand il fait froid. Les changements climatiques ont un impact sur tout, qu'il s'agisse de nos saisons de la construction dans les collectivités qui n'ont pas un accès routier toute l'année ou de la capacité de naviguer, dans un sens ou dans l'autre, vers les mines existantes.

• (1645)

Nos collectivités éloignées doivent avoir l'équipement nécessaire pour prédire les dangers liés aux changements climatiques, s'y préparer et y répondre. Je pense entre autres aux inondations, aux incendies, aux vagues de froid extrême, à l'érosion des cours d'eau le long de la côte arctique, à l'état imprévisible des glaces et au dégel du pergélisol. Nous devons veiller à ce que nos collectivités aient la capacité et les moyens de réagir rapidement aux situations d'urgence et de gérer les catastrophes qui se produisent chez elles. Il y a

de nombreux outils pour cela, mais nous devons aider nos collectivités et nos gouvernements autochtones en soutenant leurs capacités décisionnelles.

Les premiers ministres et les chefs autochtones des trois territoires ont publié une déclaration des leaders du Nord sur les changements climatiques. Cette déclaration soulignait l'importance d'investir dans des infrastructures résistantes aux changements climatiques, dans des systèmes d'énergie renouvelable et de remplacement sûrs, dans la préparation aux situations d'urgence, dans la recherche, les connaissances et le renforcement des capacités dans le Nord, dans le soutien à la santé et au bien-être, dans la préservation de l'identité culturelle et dans les débouchés économiques.

Il est crucial que la relation avec le Canada soit forte et collaborative, si nous voulons faire progresser les priorités de nos citoyens, des collectivités et des chefs autochtones.

Le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada est la feuille de route qui nous mènera vers la réussite dans l'Arctique. Il offre la possibilité au Canada de faire preuve de leadership et d'imposer sa souveraineté dans l'Arctique en autonomisant et en équipant les collectivités pour qu'elles soient à la fois résilientes et réactives au contexte international en pleine évolution.

Grâce au Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada, le gouvernement fédéral a déjà reconnu qu'il existe des écarts importants qui doivent être comblés à l'égard de la qualité de vie dans le Nord par rapport au reste du Canada, sans compter que la COVID-19 a élargi encore plus le gouffre. Il est crucial que le Canada nous emboîte le pas et finance la mise en œuvre de ce cadre stratégique. Aucun gouvernement ne peut à lui seul résoudre ces problèmes, et nous sommes impatients de poursuivre la collaboration avec tous les ordres de gouvernement.

Nous avons observé une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles dans les Territoires du Nord-Ouest, comme des inondations sans précédent, en 2021 et cette année, qui ont causé des problèmes mortels pour un très grand nombre de collectivités et pour leurs habitants. Il y a encore des entreprises qui tentent de se remettre des conséquences de la COVID-19. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a aussi un risque accru de feu de forêt, d'érosion des berges et de dégradation du pergélisol, ce qui a des conséquences sur les infrastructures communautaires.

Compte tenu de ces défis, le gouvernement territorial a augmenté les effectifs pour les opérations de gestion des urgences au palier territorial et régional afin de soutenir les administrations locales dans leurs efforts de préparation aux urgences, de planification et d'intervention. Grâce à ces nouvelles ressources, les organismes territoriaux et régionaux de gestion des urgences sont mieux équipés pour interagir davantage avec les chefs communautaires et fournissent une meilleure orientation, ainsi que des conseils et du soutien aux collectivités pour les aider à se préparer aux catastrophes.

Les collectivités demeurent aux premières lignes de la gestion des urgences, et elles ont besoin du gouvernement territorial pour soutenir leurs interventions et leurs efforts de reprise. En retour, ce dernier doit pouvoir compter sur le soutien et la flexibilité du gouvernement fédéral et de ses programmes de financement s'il veut pouvoir réagir aussi rapidement que possible pour aider nos citoyens lorsqu'ils en ont le plus besoin.

Un financement réservé et flexible du fédéral est nécessaire pour soutenir des efforts d'atténuation pour les infrastructures communautaires, par exemple au chapitre de la réinstallation des infrastructures municipales essentielles, des logements et des entreprises dans les collectivités où il y a un risque de catastrophe.

Pour conclure, nous souhaitons poursuivre notre partenariat avec le gouvernement et continuer de compter sur son soutien afin de surmonter les défis dont je vous ai parlé aujourd'hui. Les gens du Nord sont résilients, mais ils ont besoin que tous les ordres de gouvernement les soutiennent et prennent des mesures pour assurer leur sécurité et leur avenir.

Merci, monsieur le président.

• (1650)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Notre deuxième invitée n'est toujours pas arrivée, alors nous allons passer immédiatement à la période de questions.

M. Schmale a la parole pour six minutes.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de vos commentaires, monsieur le ministre.

J'aimerais reprendre où vous vous êtes arrêté, au sujet de la préparation aux situations d'urgence, un dossier qui englobe plusieurs aspects. Vous avez parlé des plans d'intervention d'urgence et de la formation. On pourrait probablement ajouter aussi les activités de sensibilisation du public, l'équipement, et de nombreuses autres choses.

Pour terminer votre réflexion, à votre avis, y a-t-il certains aspects de la préparation aux situations d'urgence dans l'Arctique qui sont plus importants que d'autres, et si oui, lesquels et pourquoi?

L'hon. Shane Thompson: Je dois dire que c'est une question très tendancieuse que vous posez là.

Je crois que c'est vraiment global. Encore une fois, comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, il faut s'assurer que nos communautés sont prêtes, et cela suppose de travailler avec elles pour qu'elles le soient, que ce soit en faisant des exercices de simulation ou en veillant à ce qu'elles aient des plans d'intervention d'urgence en place et que les citoyens... Cette année, nous avons lancé une campagne pour informer les citoyens, les collectivités et les gouvernements — chaque ministère — de leurs responsabilités et pour leur dire que nous pouvons tous travailler ensemble en vue de réagir aux urgences que nous voyons.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, ces deux dernières années... La circonscription que je représente compte six collectivités — Jean Marie/Fort Simpson —, et nous nous étions préparés à une crue nominale de 100 ans, mais c'est une crue nominale de 200 ans que nous avons eue. La même chose est arrivée à Hay River. Tout cela s'est produit, et c'était pire que la crue nominale de 63 ans. Cette année, on parlait d'une crue nominale de 100 ans, mais d'après les impacts que nous avons vus, c'était une crue nominale de 200 ans. Malgré notre préparation, il y a eu des problèmes que nous n'avions pas prévus. Nous avons parlé à nos chefs et nos aînés locaux, des gens qui étaient présents pour les crues de l'année dernière et celles de cette année, et ils n'avaient pas prévu cela. Dans toute l'histoire connue, cela n'est jamais arrivé. Quand je dis « l'histoire connue », je parle de l'histoire qui est transmise de génération en génération.

Nous avons bien l'infrastructure voulue pour aider à faire bouger les choses, et nous avons des plans. Nous avons des aéroports et sommes capables de déplacer les gens à d'autres endroits. Les aéroports sont très importants, et nous en avons présentement. Nous avons bien des ressources, mais nous devons nous assurer de les optimiser.

J'espère que cela répond à votre question.

M. Jamie Schmale: Oui, et très bien. Merci beaucoup.

Un témoin précédent a parlé du rôle des Rangers dans la préparation aux situations d'urgence. J'aimerais connaître votre opinion sur ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour continuer de s'assurer que les ressources sont disponibles et qu'il y a une préparation adéquate.

L'hon. Shane Thompson: Nous avons un processus pour communiquer avec le gouvernement fédéral si nous avons besoin des Rangers, des forces armées ou de la Croix-Rouge. Le système qui est en vigueur présentement fonctionne bien. Je dois écrire une lettre au ministre de la Sécurité pour lui demander l'aide des Rangers canadiens. Nous devons aussi travailler avec la Force opérationnelle interarmées du Nord et communiquer avec elle. Nous avons un processus pour travailler avec elle.

Encore une fois, le problème tient au fait que, quand nous avons recours aux Rangers, ils sont géniaux et sont très serviables, mais parfois, quand nous leur demandons de l'aide, leurs collectivités sont aussi touchées. Il y a des rangers qui viennent d'autres administrations ou collectivités, mais ils sont à l'autre bout de la zone inondée ou du cours d'eau. Si nous demandons leur aide, on va peut-être les enlever à leurs collectivités. C'est le problème que nous avons constaté.

Je crois que nous avons une excellente relation avec le gouvernement fédéral, et que nous avons la capacité d'accéder à tout cela, si nous en avons besoin. Les ressources sont là. Nous les avons utilisées davantage l'année dernière que cette année. Tout dépend des ressources des collectivités et de leur capacité de travailler sur diverses choses. Je dirais que les Rangers canadiens constituent une partie intégrante de ce que nous faisons, mais ils ne sont qu'une partie du casse-tête.

Merci.

• (1655)

M. Jamie Schmale: Merci.

Pour revenir aux commentaires que vous avez faits à propos des situations d'urgence que vous avez connues, vous avez comparé les inondations et leur gravité... Est-ce que l'information que vous tirez de ces événements est utilisée continuellement pour mettre à jour vos plans et faire en sorte que vous soyez préparés, du mieux que vous le pouvez, aux scénarios les plus probables?

L'hon. Shane Thompson: Oui. À dire vrai, l'année dernière, nous avons tiré énormément de leçons de la catastrophe et de certains autres défis. Entre autres, comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, nous avons constaté qu'il manque d'effectifs régionaux. Nous avons besoin de plus d'effectifs à l'échelon régional pour aider les collectivités, alors nous avons créé cinq postes. Nous savions aussi que nous avions besoin de plus de postes à l'administration centrale, alors nous en avons créé trois.

Si vous prenez les communications que nous avons élaborées, que nous avons commencées... Nous avons fait cela chaque semaine, en commençant, je crois en avril, et nous avons commencé à envoyer des communications hebdomadaires aux collectivités, aux citoyens, aux gouvernements et aux gouvernements autochtones pour qu'ils soient préparés, en leur disant: « Voici ce dont vous êtes responsable. Voici ce dont vous devez faire. »

Nous avons aussi contribué à la politique d'aide en cas de catastrophe. Nous l'avons mise à jour et l'avons rendue plus compatible avec les AAFCC, la politique d'aide en cas de catastrophe du gouvernement fédéral.

Une autre chose est que nous avons des éclaireurs. L'année dernière, ils étaient absents pendant quatre ou cinq semaines, probablement. Cette fois, dès que c'était sécuritaire, nous avons envoyé des éclaireurs. Nous en avons engagé trois de plus, qui avaient vécu dans les collectivités, pour qu'ils vivent dans les collectivités, et ils ont pu aider de cette façon. Nous avons tiré des leçons de l'inondation de l'année dernière. À partir de cette année, ce que nous avons fait, c'est nous assurer que nos plans étaient évolutifs. Ce que je veux dire, c'est que chaque année, quand nous voyons de nouvelles catastrophes, nous essayons d'améliorer nos plans pour nous préparer.

Je dirais que nos plans sont de mieux en mieux, mais sont-ils parfaits? Non. J'entends par là que, si vous pensez que vos plans sont parfaits, alors tout ce que vous faites, c'est attendre la prochaine catastrophe à laquelle vous n'étiez pas préparé. Je pense que les ministères et les collectivités ont très bien travaillé ensemble pour renforcer leurs capacités de réaction aux catastrophes, que ce soit des inondations ou des feux de forêt.

Je crois que nous sommes mieux préparés, mais Mère Nature vous réserve toujours la surprise que vous n'avez pas vue venir. Il faut saisir les occasions d'apprendre.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Schmale.

La parole va à M. McLeod.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci d'être avec nous, monsieur Thompson. Durant vos deux années comme ministre, vous avez certainement vu votre lot d'urgences, surtout les inondations. C'est très préoccupant de voir qu'il commence à y avoir des inondations dans les collectivités où il n'y en avait pas vraiment autant auparavant. Je vous remercie d'avoir souligné que nous avons atteint des niveaux d'une crue nominale de 200 ans. Par exemple, on a construit ce qu'on appelait la « nouvelle ville » à Hay River, et elle était censée être à l'abri des inondations, mais il y en a quand même eu cette année.

Je trouve cela très préoccupant. Nous avons aussi, comme vous l'avez dit, de nombreuses collectivités qui n'ont pas de routes. De nombreuses collectivités sont privées de services de police. Nous avons beaucoup plus de navires dans la partie nord du territoire, et nous n'avons pas vraiment d'aide à la navigation, alors un accident est inévitable. Je ne suis pas sûr de ce qu'on ferait, le cas échéant, parce que les collectivités côtières n'ont pas beaucoup de gros bateaux.

Les Rangers canadiens offrent un bon soutien, et j'en fais moi-même partie. J'ai été caporal-chef dans les Rangers. J'ai été béné-

vole pour travailler avec les Rangers juniors canadiens, mais je sais qu'ils n'ont pas l'équipement nécessaire. Ils n'ont pas de radios, alors ils ne peuvent pas communiquer l'un avec l'autre. Ils n'ont pas de soutien aérien. Ils n'ont pas vraiment de budget. Les radios que la police utilise ne sont pas les mêmes que les pompiers ou les services de santé. Il n'y a pas de synchronisation d'équipement.

C'est le genre de chose qui est important quand il y a une catastrophe. Il est crucial que tous les ordres de gouvernement connaissent leurs rôles et leurs responsabilités, et qu'ils maintiennent une bonne communication entre tous les ordres de gouvernement et avec les citoyens.

Pour ma première question, je vous demanderais si, selon vous, d'autres occasions de formation et plus de planification des ressources permettraient de veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion dans ces collectivités, pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde, disons.

• (1700)

L'hon. Shane Thompson: Merci beaucoup, monsieur McLeod.

Pour vous raconter un peu l'histoire, M. McLeod était mon patron il y a fort longtemps, alors il peut sourire et...

Pour répondre à la question de M. McLeod, nous avons énormément besoin de formation et de ressources. Nous offrons le plus de formation possible, et nous travaillons avec les administrations municipales, mais encore une fois, dans les Territoires du Nord-Ouest, comme vous l'avez dit, nous avons 33 collectivités, dont 8 sont des autorités désignées. Nous avons deux réserves, et des bandes et des associations locales de Métis dans nos administrations municipales. Encore une fois, le plus gros défi, c'est de comprendre le rôle de chacun et ses capacités.

Avec la dernière inondation, celle dans ma circonscription l'année dernière, nous avons constaté à quel point il est important que les gens travaillent ensemble. J'ai vu qu'à Fort Simpson — je vais utiliser cette collectivité comme exemple —, la bande, les Métis et le village se sont serré les coudes. Ils ont élaboré un plan de communication pour définir qui était responsable de quoi. Puis, ils ont tiré parti de notre organisme d'intervention d'urgence régional. Avec notre surintendant, ils ont fait des exercices de simulation, et ils ont pu savoir quoi faire le moment venu.

Le plus gros défi, c'est que, quand vous voulez savoir quelles ressources sont nécessaires, vous pouvez seulement savoir ce dont vous aviez besoin une fois la catastrophe passée. C'est probablement le plus gros défi que j'ai constaté. J'ai été durement touché par l'inondation. Ma maison a été épargnée, mais ma collectivité a été durement touchée. Encore une fois, nous avons su de quelles ressources nous aurions eu besoin après coup.

Cela dit, il demeure que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement fédéral se sont très bien débrouillés, même avec la COVID, pour nous donner les ressources dont nous avons besoin. Il y a eu un peu de retard, mais c'est parce que, encore une fois, quand vous ne savez pas ce dont la collectivité va avoir besoin à ce moment-là, vous ne pouvez pas y avoir facilement accès. Dès que nous avons su ce dont nous avons besoin — par exemple, le MERN a fourni des installations sanitaires avec douches, et le CPA aussi, des installations —, on a pu nous fournir cela. Cela a été la même chose dans la collectivité de Jean Marie, alors qu'à Hay River et à la réserve, comme ils avaient accès à une route, ils ont pu évacuer les gens. Fort Simpson était enclavé, je crois, parce que le traversier n'était pas arrivé et que le pont de glace avait été détruit.

Avons-nous besoin de plus de ressources? Oui, mais pour ce qui est de savoir de quelles ressources précisément, encore une fois, cela dépend beaucoup de quelles collectivités on parle, et donc il faut savoir de quoi elles ont besoin.

Merci.

M. Michael McLeod: Rapidement, nos collectivités dans le Nord sont très jeunes, en comparaison des villes et des villages plus au sud. La plupart des collectivités ont très peu d'infrastructures, ou alors elles sont plutôt nouvelles. Prenez par exemple le cas de Fort Simpson et de Jean Marie, où les régions qui ont été inondées étaient celles où se trouvaient l'alimentation électrique, et les réseaux d'égout et d'eau potable. Il doit falloir penser à faire des efforts d'atténuation, au moment de déménager les infrastructures cruciales et de construire des bermes.

Avez-vous des recommandations à faire au gouvernement pour ce qui est de soutenir les infrastructures dans le Nord et dans les collectivités autochtones, afin d'aider à atténuer les dégâts qui pourraient survenir en cas de catastrophe naturelle?

• (1705)

L'hon. Shane Thompson: Merci, monsieur McLeod.

Oui, j'ai un certain nombre d'idées, mais je pense que le plus important est que le gouvernement fédéral doit travailler avec le gouvernement territorial pour enseigner aux collectivités touchées et discuter avec elles. Le truc que vous avez entendu aux nouvelles, monsieur McLeod, à propos de l'érosion des berges à Fort Simpson. Cela se rapproche de plus en plus de la centrale électrique et du centre de santé.

Qu'allons-nous faire? Quelles mesures d'atténuation pouvons-nous prendre? On prévoit que le hameau de Tuk va être complètement submergé en 2050. Quelles mesures d'atténuation pouvons-nous prendre pour éviter cela? Qu'allons-nous faire pour déménager ces gens? Nous allons devoir prendre une approche unique dans chaque collectivité.

D'après les discussions que j'ai eues avec le ministre de la Santé, je sais qu'on envisage de remplacer le centre de santé à Fort Simpson. Ils se demandaient où ils pourraient le placer, et je leur ai dit que ce n'était peut-être pas la bonne question, qu'il faudrait peut-être déplacer l'infrastructure sur la colline. C'est la même chose pour notre nouvelle usine de GNL qui s'en vient à Fort Simpson. C'est ce genre de discussions qu'il va falloir avoir.

Encore une fois, le gouvernement fédéral doit comprendre qu'il va y avoir des répercussions énormes sur un certain nombre de collectivités, et que nous devons commencer à étudier la question et à

travailler avec les collectivités. Il faut vraiment que j'insiste sur l'importance du travail avec les collectivités. Il ne faut pas agir en dictateur et dire: voici ce que vous devez faire. Il faut que tout le monde se serre les coudes et travaille ensemble pour voir ce qui doit être fait.

Est-ce qu'il faudrait déplacer Jean Marie plus loin du fleuve Mackenzie? Je crois qu'il y a un certain nombre de lieux et d'endroits qui doivent être déplacés.

Prenez Hay River. Je crois que vous en avez parlé. La nouvelle ville était censée arrêter les inondations, et Riverview Drive, où je vivais à Hay River, a été inondée. L'endroit où se trouvait aussi le parc de base-ball a aussi été inondé.

C'est la réalité. Comment pouvons-nous lutter contre cela, et comment pouvons-nous échapper à ces situations difficiles? Il faut que nous travaillions avec les collectivités, et quand je parle de collectivités, à Hay River, c'est la ville, c'est West Point, c'est la Première Nation de K'at'l'odecche et les Métis. Il faut que nous travaillions ensemble pour les aider. Encore une fois, il faut que le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et tout le monde travaillent ensemble pour s'assurer que les gens soient en sécurité.

Le président: Merci.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole.

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, monsieur le président.

Je me suis laissé prendre au jeu. Je trouvais très intéressant ce que nous disait le ministre Thompson. Quand il décrit ce que les gens vivent chez lui, j'ai l'impression qu'il résume la situation chez moi également.

Une autre témoin, Mme Cardinal, de la Croix-Rouge, nous disait plus tôt que les communautés autochtones étaient celles qui étaient les plus touchées par les crises causées par les changements climatiques et que, bien sûr, elles étaient les moins bien outillées.

J'aimerais savoir si M. Thompson est en accord avec cette assertion.

Selon lui, quels sont les outils manquants pour les différentes communautés autochtones?

[Traduction]

L'hon. Shane Thompson: Merci.

Je dois probablement admettre que je ne suis pas d'accord. Je suis d'accord pour dire que cela a des répercussions sur les gouvernements autochtones. Dans les Territoires du Nord-Ouest, comme je l'ai dit, nous sommes trois ou quatre fois plus touchés que la moyenne nationale. Nous vivons les changements climatiques. Nous composons avec les changements, tous les problèmes connexes.

Ce qui est unique, dans les Territoires du Nord-Ouest, c'est que pour chaque collectivité, qu'il s'agisse d'une autorité désignée, d'une réserve ou d'une municipalité, nous travaillons avec elle pour former les gens et pour leur donner les compétences pertinentes. Chaque collectivité a un plan de gestion des urgences, et certaines ont plus d'effectifs et de ressources, et d'autres pas.

Encore une fois, il faut vraiment que chaque collectivité ait son propre plan. Nous travaillons avec elles, mais nous n'en désignons aucune et nous ne les traitons pas différemment. Nous ne traitons pas différemment Jean Marie, qui compte 65 habitants, de Fort Simpson, qui en a 1 250, ou Hay River, qui en a 3 500. Nous traitons tout le monde de façon égale. Nous travaillons sur les plans. Chaque collectivité a son propre plan. Comme je l'ai dit, nous faisons des exercices de simulation, et nous essayons de travailler avec les collectivités et nous les traitons de façon égale, du mieux que nous le pouvons.

Il y a certains défis uniques pour les gouvernements autochtones. Ce n'est pas seulement une question de ressources. Hay River a plus de ressources que Fort Simpson, et Fort Simpson a plus de ressources que Jean Marie. Encore une fois, l'accessibilité est importante. À Fort Simpson, il y a une route de glace et un traversier, alors cela a une incidence. Jean Marie a une route toutes saisons. Hay River aussi. Je le redis, l'emplacement et la taille de la collectivité ont de l'importance, mais nous traitons chaque collectivité avec le même respect que tout le monde mérite.

Merci, monsieur le président.

• (1710)

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le ministre Thompson, je vous rassure: je ne voulais pas dire qu'il y avait un traitement différent entre les allochtones et les Autochtones. En fait, je reprenais les mots de Mme Cardinal pour dire qu'il y a peut-être un manque d'outils dans certaines communautés autochtones. Je ne veux pas mal rendre ce qu'elle a souhaité exprimer. Je parlais du manque d'outils et non pas des Territoires du Nord-Ouest et de ce que votre gouvernement et vous faites. Bien entendu, ici, nous parlons de ce que le gouvernement fédéral peut faire de mieux et de ce qu'il peut faire de plus.

Vous avez dit que chaque communauté a une réalité différente. À votre connaissance, le gouvernement fédéral a-t-il communiqué avec chacune des communautés autochtones pour savoir quels étaient leurs besoins, notamment en matière de préparation, de matériel, de ressources humaines et de formation? Savez-vous si quelque chose a déjà été fait auparavant ou si quelque chose est fait présentement?

[Traduction]

L'hon. Shane Thompson: Avant toute chose, je devrais dire que je ne voulais absolument pas vous manquer de respect dans ma réponse. J'ai très bien compris votre question et je vous en remercie beaucoup.

Les Territoires du Nord-Ouest sont uniques, parce que nous travaillons vraiment avec nos gouvernements autochtones. Ils font vraiment partie intégrante de notre rôle et de notre fonctionnement.

Je dois souligner le travail de M. McLeod, parce qu'il nous a été d'une grande aide pour faire valoir les problèmes des Territoires du Nord-Ouest auprès du gouvernement fédéral, qu'il s'agisse des problèmes des petites collectivités ou de la ville. Nous pouvons également travailler avec Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Sécurité publique Canada...

[Français]

Mme Marilène Gill: Chacune des communautés a-t-elle été consultée?

Comme vous avez parlé de cas de figure différents, je me demandais si chacune des communautés avait été consultée par le gouvernement fédéral. Savez-vous si cela a déjà été fait?

[Traduction]

L'hon. Shane Thompson: Je dirais que la consultation se fait par notre intermédiaire, puisque nous sommes le ministère des Affaires municipales et communautaires. Nous avons un rôle directeur. Nous travaillons avec elles. Nous communiquons aussi avec le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de RCAANC et Sécurité publique Canada, et aussi avec les deux réserves. C'est de cette façon que fonctionne notre relation.

Je dirais que les collectivités sont consultées en passant par nous.

[Français]

Mme Marilène Gill: La consultation a donc été faite. Monsieur Thompson, vous dites que tout est acheminé au gouvernement fédéral, notamment par le truchement de mon collègue M. McLeod. À ce moment-ci, auriez-vous d'autres demandes à faire si l'on vous consultait?

Vous dites qu'il y a des plans d'intervention et que tout va relativement bien. Quelles sont vos demandes? Quelles recommandations voulez-vous faire au Comité?

[Traduction]

L'hon. Shane Thompson: Rapidement, pour être très bref, je dirais qu'il faudrait plus d'argent pour renforcer notre capacité d'atténuation et pour que nos collectivités puissent s'adapter, et il faut aussi comprendre que, parfois, malgré les politiques de gestion des catastrophes, il faudrait que nous puissions prendre de l'avance. En d'autres mots, disons que nous avons besoin de CAPS dans la collectivité; nous pourrions accéder à ces ressources pour elle avant que la catastrophe ne survienne.

Si les collectivités pouvaient avoir accès à ces ressources, ce serait très utile.

[Français]

Le président: Merci, madame Gill.

[Traduction]

Normalement, ce serait le tour de Mme Idlout, mais elle a dû partir. Elle a cédé son temps à M. McLeod.

M. Michael McLeod: Merci à nouveau, monsieur le président.

Je voudrais poser une question sur la recherche et le sauvetage. Je sais que vous avez beaucoup parlé des inondations et des situations où vous devez faire face à des défis, mais la recherche et le sauvetage dans les Territoires du Nord-Ouest est aussi un dossier qui mérite notre attention, surtout qu'il y a trois ans, je crois, avant la COVID, il y a 33 bateaux qui sont passés par la mer de Beaufort, allant d'énormes navires de croisière à des gens en kayak.

À un moment ou à un autre, il va y avoir un accident. Ce n'est qu'une question de temps, et nous n'avons aucune aide à la navigation. Nous n'avons pas une cartographie suffisante. Les gens qui vont là-bas avancent à l'aveuglette.

Je voulais qu'on discute des interventions de recherche et de sauvetage. Presque tout est situé plus au sud. Parfois, il faut deux ou trois jours pour envoyer un avion de recherche, si la météo est mauvaise en Ontario. Selon vous, comment pourrait-on régler ce problème? C'est évident que nous devrions avoir quelque chose dans le Nord?

Je pense que je vais vous laisser approfondir cela un peu plus.

• (1715)

L'hon. Shane Thompson: Merci, monsieur McLeod.

Je crois que les ressources devraient être plus près. J'aimerais vraiment qu'il y en ait à Inuvik, pour le delta bordant la mer de Beaufort et la mer elle-même, surtout à cause des changements climatiques, mais ce serait aussi extrêmement utile d'avoir quelque chose à Yellowknife. Avant, il y avait une caserne militaire à Inuvik, mais ce n'est plus le cas maintenant. Je crois qu'avoir ce genre de ressources à Inuvik nous aiderait, dans le nord des territoires, et que cela aiderait aussi le Yukon et peut-être un peu aussi la région de Kitikmeot. J'aimerais vraiment voir quelque chose à Yellowknife et qu'on puisse élargir la Force opérationnelle interarmées du Nord pour installer quelques ressources là-bas. Si nous avons ces ressources dans les collectivités, ce serait génial.

Il serait aussi important de regarder du côté de nos compagnies aériennes pour voir comment on pourrait en tirer parti pour aider aux recherches et aux sauvetages. Certaines régions ont des compagnies aériennes qui offrent des services nolisés dont on pourrait tirer parti. Nous pourrions travailler avec elles.

D'abord, je crois qu'Inuvik et Yellowknife pourraient nous être très utiles dans nos efforts de recherche et de sauvetage, et il faudrait aussi regarder du côté des compagnies aériennes qui offrent des services nolisés à Hay River, à Fort Simpson et à Inuvik.

M. Michael McLeod: Nous avons parlé de beaucoup de choses par rapport aux catastrophes. Je dois vraiment vous féliciter, monsieur Thompson, de toutes les mises à niveau et du travail que vous avez fait par rapport au soutien, à l'aide en cas de catastrophe et à l'information qui est communiquée. Une chose que je ne comprends pas bien, c'est la sécurité de la collectivité, une fois que tout le monde est parti. Je doute que la plupart des collectivités sont vraiment équipées pour gérer cela, après une évacuation. Il y a beaucoup de petites collectivités qui n'ont pas d'agents de la GRC. Souvent, il y a du pillage. Il y a des gens qui s'attardent, et qui commettent toutes sortes d'infractions. Les chefs demandent aux Rangers canadiens ou aux militaires d'intervenir, mais dans la plupart des cas, je ne pense pas que les Rangers canadiens ont le droit de s'occuper de la sécurité.

Quelle est la solution? Quelle serait votre recommandation au gouvernement fédéral; que devrait-il mettre en place à ce chapitre? Ce n'est pas vraiment un problème répandu, mais cela existe tout de même.

L'hon. Shane Thompson: Oui, je suis tout à fait d'accord. C'est une situation unique, parce que les Rangers s'occupent surtout de certaines choses, et les militaires, d'autres choses. Je crois que c'était vous, ou peut-être un autre député, qui a dit que la GRC n'était pas présente dans toutes les collectivités. Ce que nous essayons de faire, parfois, pour assurer l'application de la loi — par l'intermédiaire de nos agents des terres, de nos agents des transports et de nos agents du MERN —, c'est les aider à être présents dans les collectivités. Encore une fois, ce n'est pas un défi qui est si in-

tense que cela, et j'espère qu'il ne le sera jamais, mais effectivement, nous devons utiliser ce que nous avons.

Je ne sais pas si j'ai une réponse à vous donner. Est-ce que nous demandons d'avoir plus d'agents de la GRC, est-ce que nous prenons des gens provenant du sud, en les enlevant d'où ils sont? Honnêtement, je ne suis pas certain de la réponse. Je vais devoir y réfléchir, et, encore une fois, consulter les collectivités à cet égard aussi.

J'aurais seulement un autre commentaire sur l'aide en cas de catastrophe. J'aimerais remercier beaucoup l'équipe. Le ministère des Affaires municipales et communautaires a fait un travail extraordinaire avec nous à ce sujet. Une heure et demie chaque semaine, je les bombarde de questions. Ils ont l'impression d'être directement sur le parquet de l'Assemblée législative. Ils ont trouvé d'excellentes approches.

Merci.

• (1720)

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Chers collègues, la réunion doit se terminer à 17 h 30. J'aimerais donc offrir à M. Powlowski l'occasion de prendre la parole pour cinq minutes. Ensuite, nous allons conclure avec Mme Gill, qui aura la parole pour deux minutes et demie.

Monsieur Powlowski, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Merci.

On dirait que M. McLeod ne regardait pas ses messages textes.

Monsieur McLeod, voulez-vous continuer de poser des questions, parce que je sais que c'est tout à fait votre domaine de prédilection.

M. Michael McLeod: Oui, monsieur le président, j'ai effectivement deux ou trois questions.

Merci, monsieur Powlowski.

J'ai une dernière question pour M. Thompson: qu'est-ce qui existe présentement en matière de programme, au chapitre du soutien? Beaucoup de nos collectivités n'ont pas accès à une assurance contre les catastrophes. Beaucoup de nos collectivités n'ont pas de pompiers ou de service de soutien en cas d'incendie ou même de bornes-fontaines, alors les compagnies d'assurance sont très réticentes à l'idée d'aller dans ces petites collectivités autochtones. Mon bureau reçoit vraiment beaucoup de questions sur la façon dont ces choses fonctionnent.

Je voudrais savoir si le ministre Thompson croit qu'il serait approprié pour le gouvernement fédéral de travailler avec les différentes administrations pour améliorer les communications quant à la façon dont des programmes fédéraux comme l'aide en cas de catastrophe et l'atténuation des catastrophes fonctionnent, afin que les gens puissent savoir comment s'y retrouver dans tout ce processus.

Je crois savoir que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a créé quelques postes pour aider dans ce domaine, mais il y a quand même beaucoup de préoccupations. Par exemple, à Hay River, je crois qu'il y a eu 300 ou 400 maisons d'inondées, alors beaucoup de gens ont des questions.

L'hon. Shane Thompson: Oui, je dirais que nous avons recensé 384 demeures qui ont été touchées par cette catastrophe. Encore une fois, toute communication venant du gouvernement fédéral, s'il veut nous communiquer de l'information, à nous ou aux citoyens, serait la bienvenue. Quand je dis « nous », je veux dire le ministère des Affaires municipales et communautaires. Encore une fois, plus nous pouvons donner d'informations à nos citoyens, mieux nous nous en sortirons.

Je sais que nous la transmettons aux députés provinciaux touchés, au Comité et aussi aux chefs communautaires, et aux éclairés, mais plus nous pouvons donner d'information à nos citoyens, aux collectivités touchées, mieux nous nous en sortirons et mieux les gens sauront en quoi consiste la politique d'aide en cas de catastrophe. Cela fonctionne de notre côté, mais aussi du côté du gouvernement fédéral.

M. McLeod a tout à fait raison de dire qu'il est très difficile d'obtenir une assurance dans certaines de ces collectivités. M. McLeod a parfaitement décrit deux scénarios. Ce serait génial de comprendre cela et de savoir comment on peut aider à transmettre l'information aux gens. Nous vous en serions très reconnaissants.

M. Michael McLeod: Il y a un autre sujet que je veux aborder.

Je voulais poser cette question à la cheffe Martel. D'après ce que j'ai vu des inondations dans la réserve de K'at'l'odeeche et dans le village de Hay River, qui se situent d'un côté et de l'autre du fleuve, je pense que les choses se sont déroulées un peu différemment dans chaque collectivité.

J'ai visité les deux collectivités après l'inondation. Dans la réserve, on m'a dit qu'il y avait une bonne équipe, toutes des personnes locales, avec la cheffe pour la diriger, mais qu'il n'y avait pas vraiment de présence extérieure. À dire vrai, la police se préoccupait seulement de Hay River, et il n'y avait personne de la GRC dans la réserve. La cheffe a presque été emportée par l'inondation. La glace s'est refermée sur la route derrière elle, et plusieurs véhicules étaient en grave danger. Si quelqu'un n'avait pas eu la présence d'esprit de sauter dans une chargeuse pour déplacer quelques gros morceaux de glace, cette histoire aurait pu avoir une tout autre fin.

Que pouvez-vous faire ou qu'avez-vous fait pour veiller à ce que les collectivités autochtones, les petites collectivités, soient traitées de la même façon que les grands centres régionaux, afin que les organismes comme la GRC et votre propre équipe responsable des mesures d'urgence traitent tout le monde équitablement?

• (1725)

L'hon. Shane Thompson: C'est une bonne situation, et elle est unique. Je sais que notre ministère traite tous les gouvernements autochtones et les administrations municipales de la même façon, en ce qui concerne les ressources. Parfois, on reçoit de l'information anecdotique après coup, et nous travaillons de concert avec le ministère de la Justice. Nous travaillons avec les autres ministères et les autres ministres. Nous avons aussi des réunions du comité du conseil exécutif. Nous sommes toujours en contact avec la cheffe et le maire de Hay River.

Pour ce qui est de la situation que vous avez décrite à propos de la cheffe Martel, elle m'a dit à peu près la même chose. Nous sommes très chanceux qu'elle soit encore parmi nous, que quelqu'un ait sauté dans la chargeuse pour déplacer la glace, puis sorte son véhicule de l'eau. Elle a été l'avant-dernière personne à quitter la collectivité. Elle y est restée jusqu'au tout dernier moment. Je dois dire que la cheffe Martel a fait un excellent travail.

Encore une fois, il faut communiquer et travailler ensemble. Nous devons tirer des leçons de tout cela et pouvoir aller de l'avant. Je suis au courant de certains des défis. Nous y travaillons, afin de pouvoir aller de l'avant et nous assurer que cela n'arrive plus.

Merci.

M. Michael McLeod: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

C'est tout le temps que nous avons avec ce groupe de témoins.

Au nom du Comité, je tiens à vous remercier, monsieur le ministre. Merci beaucoup d'avoir été des nôtres cet après-midi et d'avoir répondu patiemment à toutes nos questions, surtout aux questions difficiles de M. McLeod.

Des voix: Ha! Ha!

Le président: Nous sommes très heureux que vous avez pu être des nôtres aujourd'hui. Malheureusement, la cheffe Martel n'a pas pu être avec nous, mais vous nous avez donné de l'information très utile pour notre étude. Merci beaucoup.

[Français]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>